

Clubs de sport en Suisse

Evolutions, défis et perspectives

En collaboration avec



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO

Impressum

Clubs de sport en Suisse

Evolutions, défis et perspectives

Rahel Bürgi, Markus Lamprecht, Angela Gebert, Hanspeter Stamm

2023

Observatoire Suisse du Sport

c/o Lamprecht & Stamm Sozialforschung und Beratung AG

Forchstrasse 212

CH-8032 Zürich

+41 44 260 67 60

info@sportobs.ch

Pour le compte de:

Swiss Olympic

En collaboration avec:

Office fédéral du sport OFSPO

Proposition de citation:

Bürgi, R., Lamprecht, M., Gebert, A. & Stamm, H.P. (2023):

Clubs de sport en Suisse

Evolutions, défis et perspectives.

Ittigen près de Berne: Swiss Olympic

1. Introduction

Depuis 1996, l'Observatoire Suisse du Sport, en l'occurrence Lamprecht & Stamm Sozialforschung und Beratung, réalise l'enquête nationale auprès des clubs tous les six ans. Cette enquête consiste à interroger les responsables de tous les clubs de sport affiliés à une fédération membre de Swiss Olympic. Les résultats ainsi obtenus fournissent un aperçu détaillé du développement des clubs de sport suisses au cours des 25 dernières années ainsi que des informations non seulement sur leur situation, leurs structures et leurs prestations, mais aussi sur leurs stratégies et leurs perspectives. Chaque fois, les résultats de l'enquête sont documentés dans un livre ou une brochure et présentés aux clubs, aux fédérations et à l'opinion publique.

La dernière enquête auprès des clubs a été particulièrement attendue. En effet, la pandémie de Covid-19 et les mesures de protection y afférentes ont constitué un défi majeur pour les clubs de sport suisses. Fortement impactés par les nombreuses restrictions, ils devaient non seulement élaborer des concepts de protection et collecter des coordonnées, mais aussi réduire ou interrompre des offres sportives, annuler des manifestations et des événements, reporter des moments conviviaux ou les organiser dans des salles virtuelles. Pendant le confinement, la vie associative des clubs de sport a été plongée dans un sommeil profond et il a fallu faire preuve de beaucoup de flexibilité, de créativité et de patience face aux règles et aux mesures sans cesse changeantes.

La Covid-19 a par ailleurs retardé de neuf mois la réalisation de la présente enquête, étant donné que le but de celle-ci n'était pas d'analyser la situation des clubs pendant, mais après la pandémie. C'est pourquoi l'enquête a été repoussée du printemps à l'automne 2022, à une période, donc, où les mesures de protection étaient levées depuis près de six mois et où les clubs avaient retrouvé leur fonctionnement habituel. Et les conclusions sont réjouissantes: Après le coup d'arrêt, les clubs ont rapidement récupéré et se sont étonnamment bien remis de la pandémie. A l'automne 2022, la Covid-19 et ses répercussions semblent avoir été bien surmontés.

C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles le présent rapport ne commence pas par les conséquences des mesures liées à la Covid-19 (comme initialement prévu), mais aborde la situation durant la pandémie seulement à la fin. Mais chaque chose en son temps: Le rapport cherche tout

d'abord à savoir – comme on l'entend ou le lit parfois – si les clubs sont menacés d'extinction en Suisse et combien de clubs de sport existent encore (chapitre 2). Ensuite, il se penche sur les acteurs engagés dans les clubs et sur les groupes de membres en hausse ou en baisse (chapitre 3). Le chapitre 4 présente les offres et les prestations des clubs de sport suisses, dédiées non seulement à la compétition, à la jeunesse, aux loisirs et à la santé, mais aussi à des fonctions d'intérêt général et à des tâches de socialisation et d'intégration. Le chapitre 5 est entièrement consacré aux collaborateurs et collaboratrices bénévoles et rémunérés. Les finances et l'infrastructure sont abordées dans les chapitres 6 et 7, tandis que le chapitre 8 détaille les problèmes et les défis des clubs, avant de mettre en lumière les conséquences de la pandémie.

Un bref résumé des principales conclusions et constatations est disponible à la fin de chaque chapitre pour les personnes désireuses de réponses rapides. Et pour obtenir de plus amples informations sur certains sports ou certaines régions, nous avons élaboré, outre le présent compte rendu général, des notices d'information à l'intention des fédérations sportives ainsi que des études approfondies à l'intention de certaines fédérations, certains cantons et certaines villes.

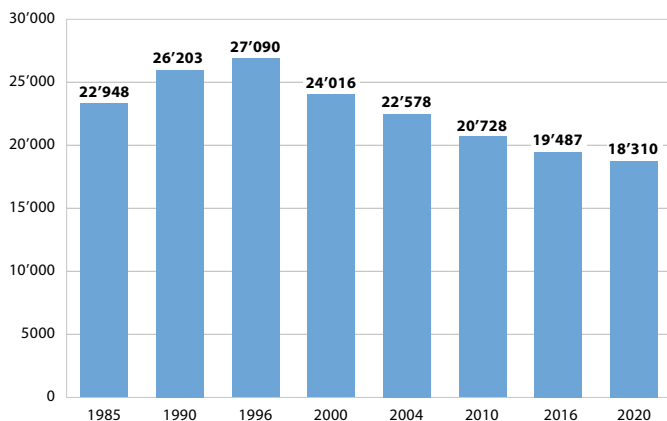
La dernière enquête auprès des clubs a été réalisée sur mandat de Swiss Olympic, en collaboration avec l'Office fédéral du sport OFSPO et le groupe d'accompagnement de l'Observatoire Sport, dans lequel sont représentés aussi l'Office fédéral de la statistique, la Suva, le bpa et les cantons. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes ayant participé à la réalisation de la présente étude, notamment Marc Müller de Swiss Olympic, qui a accompagné et coordonné l'étude, ainsi que tous les autres collaborateurs et collaboratrices de Swiss Olympic qui ont contribué à sa réalisation et à sa publication. Un grand merci également aux fédérations ayant mis à disposition les adresses e-mail des clubs et ayant incité les clubs à participer. Et pour terminer, nos plus vifs remerciements aux 5521 responsables de clubs ayant répondu minutieusement et patiemment à nos questions. Cela leur a coûté de nombreuses heures de travail bénévole, un engagement que nous apprécions énormément. Nous espérons donc d'autant plus que les résultats et les conclusions obtenus nous permettront de continuer à promouvoir et à développer le sport associatif suisse afin que cette étude *sur* les clubs soit également une étude *pour* les clubs.

2. Développement et structure des clubs de sport suisses

En Suisse, il existe plus de 18'000 clubs de sport

Le graphique 2.1 montre l'évolution du nombre de clubs de sport en Suisse depuis 1985. Après une augmentation considérable entre 1985 et 1996, le nombre de clubs de sport diminue continuellement depuis le nouveau millénaire et se situe actuellement à 18'310. Il faut néanmoins interpréter ces chiffres avec précaution car ils contiennent quelques imprécisions. Les statistiques reposent sur les données que les fédérations fournissent tous les quatre ans à Swiss Olympic dans le cadre des enquêtes réalisées auprès des fédérations. Si un club est affilié à plusieurs fédérations, il est compté plusieurs fois. La proportion d'affiliations multiples est passée de 11,0 % à 3,4 % entre 2000 et 2016. Au cours des six dernières années, ce nombre est remonté à 4,2 %, mais aujourd'hui encore, la plupart des clubs sont affiliés à une seule fédération.

G 2.1 Nombre de clubs de sport affiliés à Swiss Olympic par l'intermédiaire de leurs fédérations, 1985–2020



Base de données: Enquêtes auprès des fédérations

Nombre en baisse, mais pas de disparition des clubs

Les données des fédérations sont devenues nettement plus fiables au fil des années. Autrefois, les fédérations faisaient souvent des estimations et comptaient les associations régionales ou les organisateurs de manifestations parmi leurs clubs. Pour l'enquête auprès des clubs 2022, les fédérations ont fourni 18'549 adresses de clubs. 315 adresses ont été exclues lors du contrôle des données parce que certains

clubs étaient cités plusieurs fois ou qu'il s'agissait en réalité d'associations régionales ou d'autres prestataires d'activités sportives. Et même après cette rectification – comme nous l'avons appris par la suite –, les listes d'adresses comprenaient toujours quelques associations (0,9 % de tous les feed-back), exploitants d'installations sportives (0,3 %) et organisateurs de manifestations sportives (0,1 %). Le nombre de 18'310 clubs de l'année 2020 devrait probablement être légèrement revu à la baisse. Dans les enquêtes précédentes, les chiffres à rectifier auraient probablement été largement plus élevés.

La peur d'une éventuelle disparition des clubs semble infondée car, entre 1996 et 2020, on a assisté non pas à la dissolution, mais à la fusion de plusieurs clubs entre eux. La Fédération Suisse de Gymnastique a notamment connu de nombreuses fusions de clubs entre des sections féminines, masculines et jeunesse.

Développements différents selon les fédérations

Malgré de nombreuses fusions, la Fédération Suisse de Gymnastique reste la fédération la plus importante de Suisse avec 2977 clubs affiliés, suivie de la Fédération sportive suisse de tir totalisant 2569 clubs et de l'Association Suisse de Football qui en compte 1396. Ces trois fédérations représentent près de 37 % de tous les clubs de sport suisses. Swiss-Ski et Swiss Tennis comptent également plus de 600 clubs membres, à savoir respectivement 709 et 687. De l'autre côté, il existe 13 fédérations totalisant au maximum 20 clubs affiliés. Parmi les fédérations avec le moins de clubs, il y a Pentathlon Suisse (3), Swiss Snow Bike (5), la Fédération Suisse du Sport Boules (8), la Swiss Skateboard Association (9) et Swiss Surfing (10). Entre 2016 et 2020, 8 fédérations ont gagné plus de 10 nouveaux clubs, tandis que 20 fédérations en ont perdu plus de 10.

Paysage associatif diversifié avec de nombreux petits clubs

Malgré le léger recul du nombre de clubs, la Suisse continue de jouir d'un paysage associatif diversifié, marqué par une multitude de petits clubs. Deux tiers de tous les clubs de sport suisses sont des petits clubs (jusqu'à 100 membres), un bon quart des clubs sont d'envergure moyenne (101–300 membres) et seulement un club sur douze est considéré comme grand avec plus de 300 membres (cf. tableau 2.1).

Importance des moyens et grands clubs pour le sport des jeunes

Pour se rendre compte de l'importance des moyens et grands clubs, il faut regarder les proportions des membres dans le tableau 2.1. 38 % de tous les membres actifs dans les clubs de sport suisses appartiennent à un club d'envergure moyenne. 40 % des membres actifs pratiquent un sport dans un grand club, bien que cette catégorie ne représente que 8 % de l'ensemble des clubs de sport.

On retrouve des proportions similaires concernant la répartition des enfants (jusqu'à 10 ans) et des jeunes (11 à 20 ans) dans le tableau 2.1. Là encore, les moyens et grands clubs jouent un rôle essentiel. Bien que seul un tiers des clubs de sport compte plus de 100 membres actifs, environ quatre cinquièmes de tous les enfants et jeunes pratiquent un sport dans ces catégories de club. L'importance des moyens et grands clubs pour le travail en faveur de la relève se confirme également lorsqu'on regarde plus en détail la proportion d'enfants et de jeunes dans les différents clubs: Alors que 66 % des petits clubs ne comptent pas d'enfants et de jeunes ou très peu dans leurs rangs, à peine un quart des grands clubs enregistre une proportion d'enfants et de jeunes de 30 % ou moins. Les clubs de taille moyenne qui affichent une proportion d'enfants et de jeunes de 30 % ou moins sont également en minorité (28 %).

Evolution des structures des clubs au fil du temps

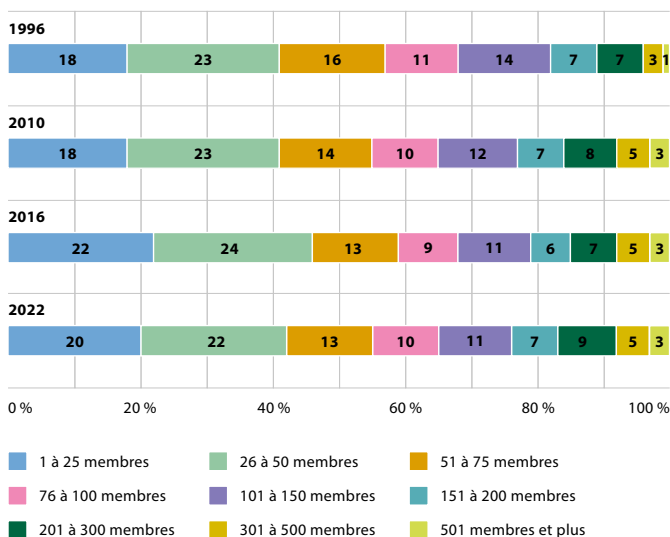
Le graphique 2.2 montre dans quelle mesure le nombre de petits, moyens et grands clubs a changé au fil du temps. Globalement, la taille des clubs de sport a peu évolué depuis 1996. Ce qui surprend, en revanche, c'est le nombre de grands clubs qui a doublé entre 1996 et 2010 et qui représente désormais 8%. Le nombre de tout petits clubs avec 50 membres ou moins a en outre diminué légèrement ces six dernières années au profit des clubs de taille moyenne.

T 2.1 Taille des clubs: proportion de tous les clubs, des membres actifs ainsi que des enfants et jeunes

	Tous les clubs en %	Tous les membres actifs en %	Tous les enfants et jeunes en %
Clubs de petite taille (jusqu'à 100 membres)	65	22	19
Clubs de taille moyenne (101–300 membres)	27	38	43
Clubs de grande taille (plus de 300 membres)	8	40	38

Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

G 2.2 Taille des clubs de sport, 1996–2022 (en %)



Base de données: Enquêtes auprès des clubs

Le club de sport suisse typique est généralement un club monodisciplinaire qui compte moins de 100 membres (cf. tableau 2.2). C'est au niveau de l'âge des clubs qu'on constate de grandes différences: Alors qu'un cinquième des clubs a été fondé au cours des 25 dernières années, un autre cinquième existe depuis plus d'un siècle. Environ 1 % des clubs de sport suisses date même d'avant la Constitution fédérale de 1848. Ce sont principalement des clubs de tir et quelques rares clubs de gymnastique.

T 2.2 Structure et âge des clubs, répartition des sexes et proportion d'enfants et de jeunes (tous les clubs en %)

	2016	2022
Structure*		
Club monodisciplinaire	79	78
Club pluridisciplinaire	21	22
Age du club		
25 ans et moins	18	19
26–50 ans	24	24
51–75 ans	20	20
76–100 ans	17	16
Plus de 100 ans	21	21
Répartition des sexes		
Plus de 80 % d'hommes	49	42
60–80 % d'hommes	22	24
40–60 % d'hommes/femmes	13	18
60–80 % de femmes	5	6
Plus de 80 % de femmes	11	10
Proportion d'enfants et de jeunes		
Pas d'enfants/jeunes	24	23
1–30 %	32	29
31–60 %	23	22
61–100 %	21	26

Base de données: Enquête auprès des clubs 2016/2022

* Contrairement aux clubs monodisciplinaires, les clubs pluridisciplinaires regroupent des sections ou des départements spécifiques à plusieurs sports.

Si la proportion de clubs monodisciplinaires et pluridisciplinaires de même que la structure des âges ont peu évolué ces six dernières années, on constate quelques changements notoires concernant la répartition des sexes et la part des jeunes. Ainsi, le nombre de clubs à forte proportion masculine a légèrement baissé, tandis que le nombre de clubs avec une répartition équilibrée entre les sexes a augmenté. Dans le même temps, il existe désormais davantage de clubs avec une proportion d'enfants

et de jeunes de plus de 60 % (26 % contre 21 % auparavant). Ces deux changements reflètent la tendance vers une proportion plus élevée de femmes et une proportion plus élevée d'enfants et de jeunes adolescents (cf. chapitre 3).

Différences régionales

Le tableau 2.3 montre la façon dont les clubs suisses sont répartis dans les différentes régions. Un peu plus de trois quarts des clubs de sport suisses se trouvent en Suisse alémanique, près d'un cinquième en Suisse romande et 4 % en Suisse italienne. Avec 1,7 club de sport pour 1000 habitant(e)s, la densité des clubs est donc un peu moindre en Suisse romande par rapport à celle enregistrée en Suisse alémanique (2,3 clubs/1000 habitant(e)s) et en Suisse italienne (2,1 clubs/1000 habitant(e)s). Cependant, contrairement aux Suisses italophones, les Romands pratiquent aussi fréquemment un sport dans un club de sport que les Alémaniques. En Suisse romande, il existe donc un peu moins de clubs, mais

T 2.3 Clubs de sport selon la région linguistique, l'agglomération et le type de territoire

	Part de clubs en %	Nombre de clubs pour 1000 habitants *	Part de membres actifs dans la population résidente correspondante**
Région linguistique			
Germanophone ***	76,9	2,3	22,3
Francophone	19,0	1,7	21,3
Italophone	4,1	2,1	14,5
Agglomération			
Région lémanique	13,5	1,5	22,3
Région du Plateau	26,5	2,6	21,5
Suisse du nord-ouest	14,5	2,2	21,9
Zurich	13,1	1,5	20,4
Suisse orientale	17,2	2,6	22,5
Suisse centrale	11,3	2,5	24,8
Tessin	3,9	2,1	14,2
Type de territoire			
Urbain	54,5	1,8	20,3
Intermédiaire	24,4	2,4	24,0
Rural	21,1	2,8	24,4
Suisse entière	100,0	2,1	21,7

Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

* Projection basée sur l'enquête auprès des clubs 2022 et la statistique de population de l'Office fédéral de la statistique (état fin 2021).

** Données provenant de l'étude Sport Suisse 2020 pour les plus de 15 ans; les chiffres de 2016 se basaient sur les données de l'Observatoire du bénévolat, ils sont donc difficilement comparables.

*** La Suisse «alémanique» comprend ici également la population romanche.

des clubs plus grands, tandis que la Suisse italienne compte davantage de petits clubs.

On retrouve la plus forte densité des clubs dans la région du Plateau ainsi qu'en Suisse orientale et centrale. C'est également la Suisse centrale qui enregistre la plus grande proportion de personnes actives au sein d'un club de sport. En matière de densité des clubs et de participation de la population aux offres des clubs, on constate par ailleurs une différence entre la ville et la campagne. La densité des clubs et la participation aux offres sportives sont plus faibles dans les villes que dans les communes rurales. Les communes d'agglomération (communes intermédiaires) se situent entre les deux en termes de densité des clubs, mais enregistrent une participation de la population presque aussi élevée que les communes rurales. Cela explique la faible densité des clubs dans les espaces urbains tels que les agglomérations de Genève et de Zurich. Néanmoins, en comparaison internationale, même les régions de Genève et de Zurich font état d'une densité des clubs élevée. L'Allemagne, par exemple, avec ses 86'895 clubs de sport et ses 84,4 millions d'habitant(e)s, a enregistré en 2022 une densité des clubs de 1 pour 1000 habitant(e)s. En Allemagne, où la proportion de la population membre d'un club de sport est similaire à celle de la Suisse (cf. chapitre 3), il existe moins de clubs, mais de taille nettement plus importante.

L'ESSENTIEL EN BREF

- La Suisse compte 18'310 clubs de sport affiliés à une fédération membre de Swiss Olympic.
- Si les clubs de sport sont moins nombreux que dans le passé, ils ne sont pas pour autant menacés de disparition.
- Le paysage associatif en Suisse reste très varié et marqué par une forte proportion de petits clubs.
- Pour se rendre compte de l'importance des moyens et grands clubs, il suffit de regarder le nombre de membres: Près de quatre cinquièmes de tous les membres actifs ainsi que de tous les enfants et jeunes s'engagent dans un club d'envergure moyenne ou grande.
- La densité des clubs est élevée dans notre pays, en particulier dans les régions rurales de Suisse alémanique.

3. Nombre et structure des membres

Les clubs de sport suisses totalisent 2,2 millions de membres actifs

Le nombre de membres de tous les clubs de sport suisses a fortement augmenté entre 1968 et 1993. Il a ensuite baissé, avant de connaître, au tournant du nouveau millénaire, une évolution en dents de scie. Aujourd’hui, le nombre total d’adhésions et d’adhésions actives est revenu au même niveau qu’en 1998 (cf. graphique 3.1).

Il comporte néanmoins des imprécisions, tout comme le nombre de clubs. Ainsi, par exemple, les militaires suisses soumis au tir obligatoire étaient considérés comme membres actifs des clubs de tir jusqu’en 1997. La suppression de cette affiliation automatique a entraîné la disparition de plus de 350’000 membres actifs dans la statistique entre 1996 et 2000. Parallèlement, Swiss University Sports, qui comprend 18 organisations sportives universitaires, comptabilise (presque tous) les étudiant(e)s des hautes écoles suisses en tant que membres actifs. Par conséquent, alors que Swiss University Sports comptait moins de 100’000 membres en 2004, ce nombre a plus que doublé avec la croissance des hautes écoles pour se fixer à 220’000 membres en 2020.

Outre le sport universitaire, l’Association Suisse de Football, Swiss Golf, le Club Alpin Suisse et Swiss Aquatics ont également gagné plus de 50’000 nouveaux membres actifs depuis 1996. Les clubs de tir, les clubs de la Schweizerische

Firmen- und Freizeitsportverband et les clubs de tennis ont, en revanche, perdu plus de 50’000 membres actifs. .

Evolution différente du nombre de membres dans les fédérations

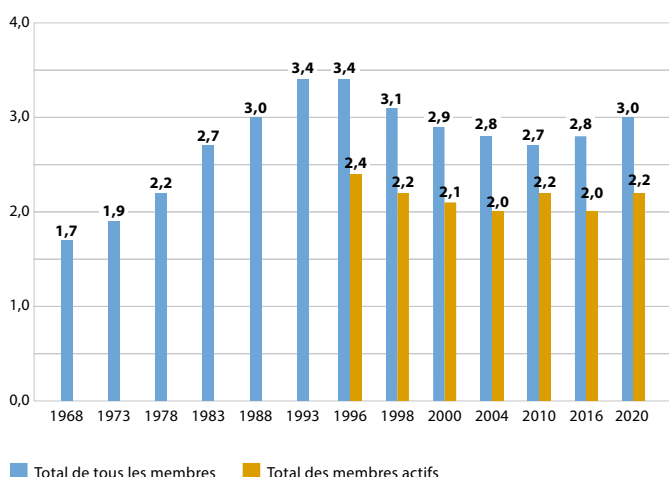
Récemment, sur 89 fédérations enregistrées avec les données correspondantes, 52 ont fait part d’une hausse du nombre de leurs membres actifs, 36 d’un léger recul et une d’un nombre identique entre 2016 et 2020. Les plus fortes augmentations du nombre de membres entre 2016 et 2020 ont été enregistrées par la Fédération Suisse de Gymnastique (+64’000) et la Fédération sportive suisse de tir (+51’000). La première s’explique notamment par l’admission de SATUS (Schweizerischer Arbeiter-, Turn- und Sportverband) en tant que fédération partenaire, tandis que la seconde est due au fait que la Fédération de tir comptabilise depuis 2020 aussi les tireuses et les tireurs non licenciés.

Les clubs de sport ne profitent pas de la croissance démographique ni du boom du sport

Les exemples montrent que les écarts entre les différents moments de l’enquête proviennent davantage de modes de comptage divergents que de baisses ou de hausses marquées. Globalement, on peut dire que le nombre de membres actifs dans toutes les fédérations sportives affiliées à Swiss Olympic est étonnamment stable depuis 1996. Pendant ce laps de temps, le sport associatif suisse n’a connu ni de croissance, ni de diminution significative. Il faut préciser aussi que la croissance démographique et le boom du sport des deux dernières décennies n’ont guère profité aux clubs de sport suisses. Les chiffres de l’Office fédéral de la statistique confirment la hausse de la population résidente permanente de 7,06 millions à 8,81 millions de personnes entre 1996 et 2022. Par ailleurs, comme l’a montré l’enquête Sport Suisse 2020 menée auprès de la population, le nombre de personnes âgées de 15 ans et plus qui pratiquent un sport plusieurs fois par semaine est passé de 30 % en 1994 à 57 % en 2020. Ces deux facteurs – croissance démographique et boom du sport – auraient pu entraîner une augmentation du nombre de clubs de sport.

En résumé, on peut dire dans ce contexte que le nombre d’affiliations à un club en Suisse stagne à un niveau élevé depuis le milieu des années 1990, mais que le sport associatif perd du terrain face à d’autres prestataires d’offres sportives.

G 3.1 Nombre de membres des fédérations affiliées à Swiss Olympic, 1968–2020 (en millions)

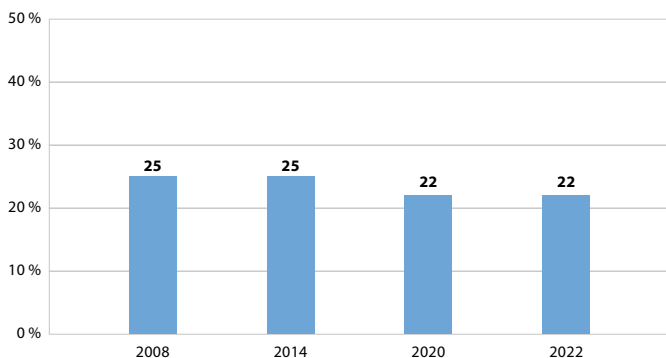


Base de données: Enquêtes auprès des fédérations

La pandémie de Covid-19 n'a pas entraîné de diminution du nombre de membres

La même conclusion s'impose lorsqu'on observe, dans l'étude Sport Suisse 2020, la proportion de personnes âgées de 15 ans et plus qui se disent actives dans un club de sport. La part de membres actifs diminue pour passer de 25 % en 2008 et en 2014 à 22 % en 2020 (cf. graphique 3.2). Les dernières connaissances acquises grâce à Sport Suisse light 2022 montrent en outre que la pandémie de Covid-19 n'a pas généré de recul. En effet, même durant l'été 2022, 22 % des habitantes et habitants suisses âgés de 15 ans et plus affirmaient être membres actifs dans un club de sport (des informations détaillées sur les conséquences de la pandémie de Covid-19 pour les clubs de sport suisses sont disponibles au chapitre 8).

G 3.2 Nombre de membres actifs dans un club de sport, évolution 2008–2022 (part en % de la population âgée de 15 ans et plus)



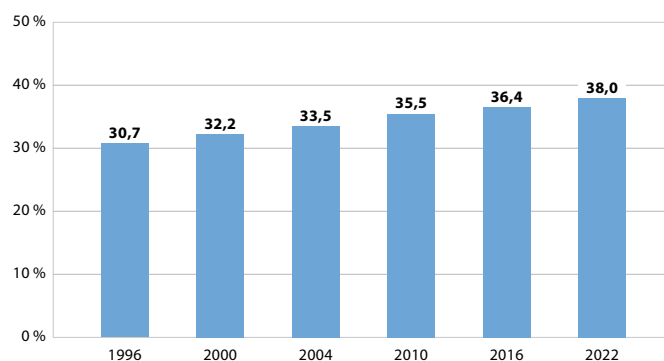
Base de données: Sport Suisse

La Suisse en excellente position en comparaison internationale

Une large partie de la population suisse continue d'être active au sein d'un club de sport. Les Pays-Bas, le Danemark, l'Allemagne, la Suède et la Suisse font partie des pays européens avec la plus grande proportion de membres actifs dans un club de sport.¹ En Suisse cependant, les chiffres diminuent depuis quelque temps, du moins chez les personnes âgées de plus de 15 ans. Par manque de données, il est impossible de savoir si ce recul concerne uniquement la Suisse ou aussi d'autres pays européens.

¹ Breuer, C., Hoekman, R., Nagel, S. & van der Werff, H. (Eds.). (2015). Sport Clubs in Europe. A Cross-National Comparative Perspective. New York, Heidelberg, London: Springer.

G 3.3 La part de femmes chez les membres actifs, 1996–2022 (en %)



Base de données: Enquêtes auprès des fédérations, complétées par des données issues des enquêtes menées auprès des clubs. Pour les fédérations totalisant plus de 10'000 membres actifs qui n'ont pas pu fournir de données séparées concernant les hommes et les femmes dans le cadre de l'enquête, la répartition des sexes a fait l'objet d'une estimation sur la base des résultats de l'enquête, comme dans le passé. Le sport universitaire a été pris en compte en 2022, comme c'était déjà le cas en 2016.

Une augmentation progressive de la part de femmes

La part de femmes affiliées à un club a augmenté lentement mais sûrement entre 1996 et 2022 (cf. graphique 3.3). Si, comme dans le passé, on ajoute le sport universitaire et les nombreuses étudiantes au nombre de membres actifs, la part de femmes s'élève actuellement à 38,0 %. Sans le sport universitaire, la part de femmes dans les clubs de sport suisses est de 36,3 %. Ces chiffres correspondent presque exactement à ceux de l'étude Sport Suisse 2020: Lorsqu'on interroge la population suisse sur son affiliation à un club de sport, on s'aperçoit que la part de femmes représente 37,9 %.

Hausse chez les enfants, baisse chez les adultes

Le tableau 3.1 montre la hausse continue de la proportion d'enfants et de jeunes au fil du temps. Si, en 2004, 37 % de tous les membres de clubs étaient âgés de 20 ans ou moins, ce chiffre s'élève aujourd'hui à 43 %. Alors que la part des plus de 60 ans a plus que doublé au cours des 18 dernières années, la part des 21–60 ans est passée de 57 % à 44 % pendant le même laps de temps: Autrement dit, les clubs comptent de plus en plus d'enfants et de jeunes et de moins en moins d'adultes. Et cette tendance va probablement s'accroître. S'ajoute à cela le fait que certaines grandes fédérations sportives suisses, telles que le Club Alpin Suisse (part des moins de 20 ans: 10 %), la Fédération sportive suisse de tir (13 %) ou encore Swiss Golf (11 %) comptent peu d'enfants et de jeunes dans leurs rangs. D'un autre côté, les enfants et

jeunes représentent d'ores et déjà une nette majorité dans les deux plus grandes fédérations sportives suisses en termes d'effectifs: 58 % des membres de la Fédération Suisse de Gymnastique et même 61 % des membres de l'Association Suisse de Football ont moins de 20 ans.

T 3.1 Répartition des membres actifs selon l'âge, 2004–2022 (en %)

	2004	2010	2016	2022
Enfants jusqu'à 10 ans	7,3	8,5	9,7	10,6
Jeunes de 11 à 20 ans	29,5	25,5	27,2	32,2
Adultes de 21 à 40 ans	29,9	33,9	31,9	24,4
Adultes de 41 à 60 ans	27,1	22,8	18,9	19,4
Adultes de plus de 60 ans	6,2	9,3	12,3	13,4
Total des membres actifs	100,0	100,0	100,0	100,0

Base de données: Enquêtes auprès des fédérations, complétées par des données issues des enquêtes menées auprès des clubs (identiques aux calculs des années précédentes). Dans le cadre de l'enquête menée en 2020, plusieurs fédérations, dont de très grandes telles que Swiss Tennis et le Club Alpin Suisse, n'ont pas pu fournir d'informations sur la répartition selon l'âge. Chez les 13 plus grandes fédérations n'ayant pas fourni d'informations sur la répartition selon l'âge, celle-ci a été calculée sur la base de l'enquête auprès des clubs 2022. Si on considère uniquement les données de l'enquête réalisée auprès des clubs, les chiffres de 2022 sont les suivants: Enfants jusqu'à 10 ans: 12,8%, jeunes de 11 à 20 ans: 29,9%, adultes de 21 à 40 ans: 23,1%, adultes de 41 à 60 ans: 19,2%, adultes de plus de 60 ans: 14,9%. La proportion d'enfants et de seniors est même légèrement plus élevée que dans l'enquête menée auprès des fédérations.

De plus en plus de départs chez les 15 ans et plus

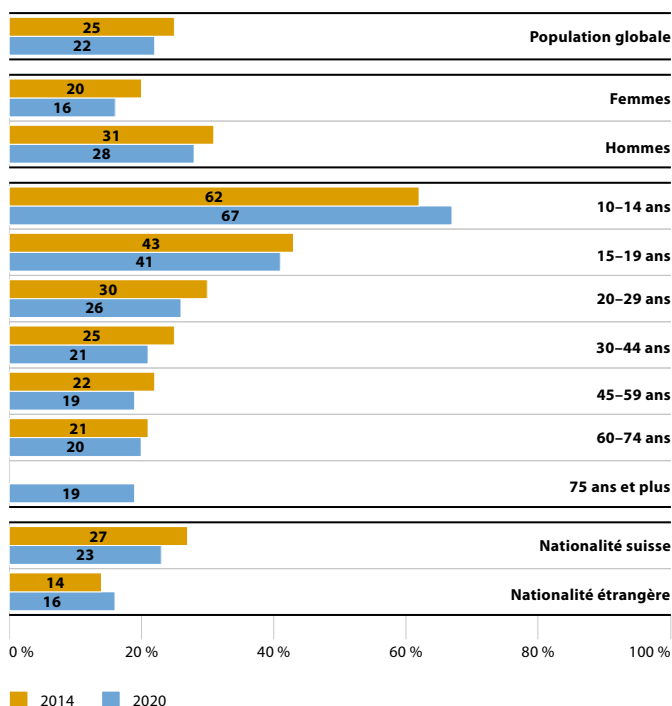
La hausse du nombre d'enfants et la baisse du nombre d'adultes dans les clubs se vérifient également dans l'étude Sport Suisse 2020 (cf. graphique 3.4). On enregistre des départs dès l'âge de 15 ans. Alors que 67 % des 10–14 ans sont affiliés à un club de sport, seulement 41 % le sont chez les 15–19 ans. Chez les 20–29 ans, la part de membres continue de baisser pour se fixer à 26 %, tandis que la part des 30 ans et plus s'élève à 20 %. Si le nombre d'affiliations à un club s'est nettement accru dans la plus jeune catégorie d'âge entre 2014 et 2020, il diminue dans toutes les autres catégories d'âge, en particulier chez les 20–44 ans. Ce recul concerne aussi bien les hommes que les femmes. Ce qui surprend, c'est que le nombre d'affiliations a augmenté chez les personnes de nationalité étrangère domiciliées en Suisse au cours des six dernières années, alors qu'il a baissé chez les personnes de nationalité suisse. Bien que les Suisses profitent toujours davantage des offres des clubs que les étrangers, l'écart a diminué récemment.

Les petits clubs sans département dédié à la relève sont particulièrement touchés par la diminution du nombre de membres

Le graphique 3.5 montre la façon dont l'évolution du nombre de membres est perçue par les clubs eux-mêmes. Alors que la moitié des clubs de sport n'a enregistré aucun changement significatif concernant les effectifs au cours des cinq dernières années, un quart des clubs a connu une hausse et un quart une baisse du nombre de membres. Ce sont surtout les petits clubs qui ont subi un recul, alors qu'une augmentation des effectifs a été observée plus fréquemment dans les moyens et grands clubs. Concernant la proportion d'enfants et de jeunes, il existe des différences considérables entre les clubs: Les clubs avec une forte proportion d'enfants et de jeunes s'agrandissent, tandis que les clubs comptant peu ou pas d'enfants voient leurs effectifs diminuer.

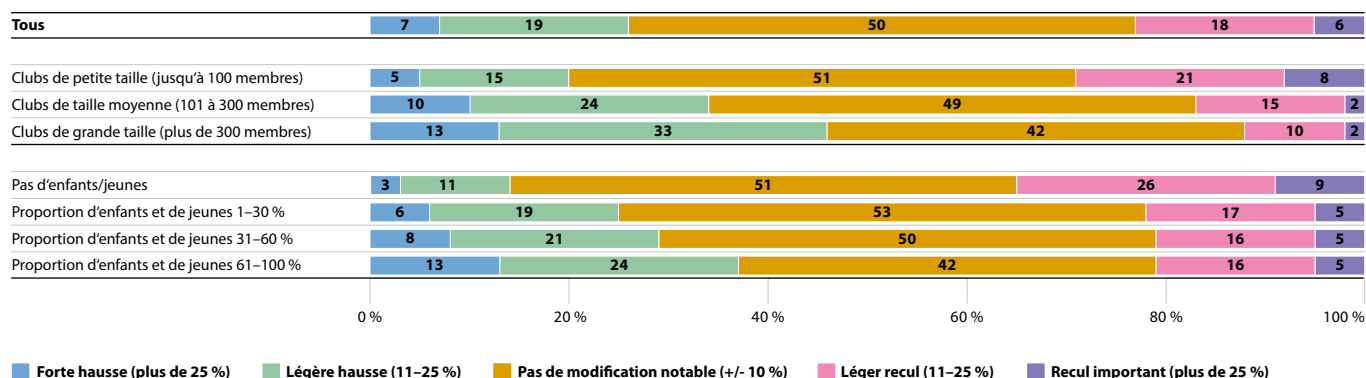
La situation est similaire lorsqu'on regarde les segments de membres dans lesquels les chiffres augmentent ou diminuent.

G 3.4 Nombre de personnes qui sont membres actifs dans un club de sport, dans l'ensemble et dans les différents groupes de population; comparaison entre 2014 et 2020 (en %)



Datenbasis: Sport Schweiz 2014 und 2020

G 3.5 Estimation par les clubs de l'évolution de leurs effectifs au cours des cinq dernières années, en général et selon la taille des clubs et la proportion d'enfants et de jeunes (en %)



Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

On constate de nombreuses augmentations notamment chez les enfants et les jeunes âgés de 5 à 14 ans. Dans le segment des jeunes à partir de 15 ans, on assiste déjà à d'importants reculs. Concernant les seniors – membres de plus de 60 ans –, peu de clubs arrivent à profiter du potentiel croissant des sportives et sportifs plus âgés pour enregistrer une hausse de leurs effectifs. Nombre d'entre eux perdent en effet leurs membres plus âgés.

Des capacités généralement existantes pour accueillir de nouveaux membres

La grande majorité des clubs peut aisément accueillir de nouveaux membres. En revanche, l'admission de nouveaux

membres est impossible dans 3% et seulement partiellement possible dans 7% des clubs. Cette impossibilité ou difficulté s'explique principalement par un manque de moniteurs/trices et d'entraîneurs ou d'installations sportives. De nombreux clubs dans l'incapacité d'accueillir de nouveaux membres pour cause d'infrastructure manquante sont affiliés à Swiss Basketball, Swiss Volley, swiss unihockey, swiss badminton, Swiss Athletics et Swiss Aquatics. Il existe par ailleurs quelques rares clubs qui estiment avoir atteint la taille optimale ou qui considèrent l'arrivée de nouveaux membres comme une menace pour leur bonne cohésion. Presque aucun club n'explique la non-admission de nouveaux membres par des problèmes financiers.

L'ESSENTIEL EN BREF

- Les clubs de sport suisses totalisent 2,2 millions de membres actifs.
- 22% de la population suisse est active au sein d'un club de sport.
- Depuis le nouveau millénaire, le nombre de membres actifs est relativement stable. Les clubs de sport résistent bien, mais ne profitent guère de la croissance démographique et du boom du sport.
- Les effectifs augmentent chez les enfants et les jeunes, mais diminuent chez les adultes, notamment chez les jeunes adultes.
- Les femmes sont en minorité dans les clubs. Leur proportion s'accroît lentement mais sûrement.

4. Offres et prestations

Des offres sportives variées et largement utilisées

Les clubs de sport suisses proposent une offre riche et variée. Plus de 140 sports et formes sportives pouvant être pratiqués dans les clubs de sport suisses ont été saisis dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des clubs. Le graphique 4.1 donne un aperçu des sports qui sont proposés le plus souvent. Le tir et la gymnastique sont présents dans de très nombreux clubs, suivis du football, du volleyball, de l'athlétisme, du fitness et de l'unihockey.

Les membres profitent aussi régulièrement des différentes offres proposées par les clubs. Tout comme en 2016, au moins la moitié des membres actifs profite chaque semaine d'une offre sportive, et ce dans trois quarts des clubs. Dans 43 % des clubs, ils sont même 80 % ou plus à faire du sport au moins une fois par semaine au sein du club. Il existe toutefois d'importantes différences concernant l'utilisation des offres, selon les sports. Dans plus de quatre cinquièmes des clubs de patinage, de basketball et de football, 90 % ou plus des membres actifs participent au moins une fois par semaine à l'offre proposée. Ils sont moins d'un dixième à le faire dans les clubs de ski, de voile et de tennis. Cela est également dû au fait que certains sports sont saisonniers, tandis que d'autres peuvent être pratiqués toute l'année.

Trois quarts des clubs de sport suisses se concentrent sur un sport, alors que le quart restant propose plusieurs sports (cf.

graphique 4.1). Dans 9 % des clubs, les membres peuvent pratiquer plus de cinq sports. Bon nombre de ces clubs polysportifs sont affiliés à la Fédération Suisse de Gymnastique, au Club Alpin Suisse ou encore à Swiss Cycling, Swiss Athletics, PluSport Sport Handicap Suisse, Swiss-Ski et à Sport Union Schweiz.

Ecart entre l'offre et la demande

Si on se base sur l'enquête Sport Suisse 2020 menée auprès de la population pour savoir quels sports sont pratiqués le plus souvent dans les clubs de sport, le résultat est quelque peu différent par rapport à celui concernant les offres des clubs (cf. graphique 4.2). Les sports les plus pratiqués par la population suisse âgée de 10 ans et plus sont le football, le tennis, la gymnastique, la randonnée et la danse. L'écart entre les offres du graphique 4.1 et la demande du graphique 4.2 résulte du fait que les offres sont utilisées par un nombre de personnes différent. Un club de tir compte en moyenne 41 membres actifs, contre 249 pour un club de football.

Les clubs de sport comme promoteurs du sport de performance et de compétition

Les sports proposés sont pratiqués à différents niveaux, selon différents objectifs et pour des raisons diverses et variées. Dans la grande majorité des clubs, il est possible de disputer des compétitions. La proportion de clubs disposant d'une section de sport de compétition n'a diminué que légèrement

G 4.1 Sports proposés par les clubs



Base de données: Enquête auprès des clubs 2022. Nuage de mots-clés avec les 50 sports qui sont proposés le plus souvent par les clubs. La taille des mots est proportionnelle à l'offre proposée correspondante.

entre 2016 et 2022, passant de 89 % à 86 %. Elle se situe aujourd'hui au même niveau qu'en 2010 (cf. tableau 4.1). Des offres sont proposées pour tous les niveaux de performance. Des athlètes d'élite ou de la relève disputant des compétitions au niveau international et prenant part à des Championnats d'Europe et du monde sont présents dans un huitième des clubs. Dans 9 % supplémentaires des clubs, quelques athlètes atteignent le plus haut niveau national. Mais rares sont les athlètes de performance pouvant vivre du sport étant donné qu'ils ne sont pas ou très peu rémunérés pour leurs performances sportives. Seulement 6 % des clubs de sport suisses comptent quelques athlètes d'élite recevant plus de 500 francs par mois de la part de leur club, de leur fédération, de sponsors ou de l'Aide sportive.

Les clubs en tant qu'organiseurs d'événements sportifs

De nombreux clubs de sport suisses ne permettent pas seulement de pratiquer le sport de compétition, mais organisent aussi des compétitions. 53 % des clubs de sport suisses organisent eux-mêmes des manifestations sportives en dehors des championnats officiels, à savoir des tournois ou des événements sportifs ouverts également à des sportifs et sportives d'autres clubs ainsi qu'au public. Deux tiers de ces clubs organisent une à deux manifestations par an; 8 % d'entre eux en organisent plus de cinq par an. En moyenne, ces clubs organisent 3,1 manifestations sportives par an. Sur l'ensemble

du sport associatif suisse, cela représente 30'000 compétitions, tournois et événements sportifs organisés par les clubs de sport suisses en dehors des championnats officiels. Ce chiffre ne peut pas être comparé à celui des enquêtes précédentes parce que les championnats officiels ont été volontairement exclus dans le cadre de la présente enquête.

Les manifestations peuvent varier fortement en termes d'importance, d'envergure et d'orientation. Si on se base sur la typologie des manifestations sportives de l'Institut für Tourismuswirtschaft de la Haute école de Lucerne, 0,2 % des manifestations sont de grande envergure (L), 4,9 % de moyenne envergure (M), 49,1 % de petite envergure (S) et 45,8 % de toute petite envergure (XS). Les événements sportifs organisés par des clubs réunissent donc pour la plupart un nombre relativement faible de participantes et participants, d'auxiliaires et de spectatrices et spectateurs. Seulement quelques rares clubs organisent aussi des manifestations de grande envergure, notamment en football, en athlétisme et en gymnastique.

Prestations pour le bien commun et l'intégration sociale

Bien que de nombreux clubs comptent d'ambitieux athlètes de compétition dans leurs rangs et organisent eux-mêmes des compétitions, 52 % de leurs membres n'y participent pas. En effet, ils ne s'affilient pas dans une optique de performance ou

G 4.2 Sports pratiqués par la population suisse dans les clubs



Base de données: Sport Suisse 2020. Nuage de mots-clés avec les 50 sports les plus pratiqués dans un club de sport par la population résidente suisse âgée de 10 ans et plus. La taille des mots est proportionnelle au nombre de personnes pratiquant ce sport dans un club.

2 Cf. Institut für Tourismuswirtschaft (2008): Sport et économie en Suisse – Importance économique des manifestations sportives. Haute école de Lucerne – département d'économie et Office fédéral du sport OFSPO.

T 4.1 Offres des clubs de sport suisses

	Tous les clubs en %
Offre sportive*	
1 sport	74
2-5 sports	17
Plus de 5 sports	9
Participation à des compétitions	
Oui	86
Non	14
Organisation de manifestations sportives*	
Oui	53
Non	47
Organisation de manifestations conviviales	
Oui	85
Non	15
Organisation de cours et de leçons spécifiques	
Oui, uniquement pour les membres	25
Oui, y compris pour les non-membres	30
Non	45

Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

* En raison d'une modification dans la question sur les offres sportives, ces valeurs ne peuvent pas être comparées avec celles de 2016.

de compétition, mais dans un souci de santé, de forme physique, de convivialité ou simplement pour le plaisir de bouger et de jouer. Le sport associatif suisse leur offre beaucoup, car, en dehors des activités attrayantes de sport de masse, de loisirs, de fitness et de santé, les clubs sont très engagés en matière de communauté et de convivialité. 85 % des clubs de sport suisses organisent régulièrement des événements conviviaux hors cadre sportif qui sont très appréciés des membres, tels que des barbecues, des fêtes pour la Saint-Nicolas ou des excursions. Près de deux tiers des clubs organisant des événements conviviaux indiquent qu'au moins 50 % de leurs membres actifs ont pris part à des événements hors cadre sportif au cours des douze derniers mois. Dans un quart des clubs, ils sont même 80 % ou plus des membres actifs à participer à des événements conviviaux. Les clubs dans les communes rurales ou les agglomérations n'organisent pas plus d'événements que les clubs situés dans les villes, mais leurs événements attirent davantage de participantes et participants que dans les villes. En outre, les petits clubs enregistrent généralement des taux de participation nettement plus élevés que les grands clubs. Néanmoins, 87 % des clubs de grande envergure organisent régulièrement des événements conviviaux.

Offres de cours et de leçons

55 % des clubs suisses proposent des cours ou des leçons pour des groupes de membres spécifiques (25 %) ou pour des personnes non affiliées (30 %). Les clubs qui organisent des cours et des leçons pour des personnes non affiliées en proposent en moyenne 26 par an avec une moyenne de 51 participantes et participants. Sur l'ensemble des clubs de sport suisses, cela équivaldrait à une offre de quelque 150'000 leçons totalisant environ 280'000 participantes et participants. Ce chiffre élevé occulte quelque peu le fait que près de la moitié des clubs proposant des cours à des personnes non affiliées n'organise pas plus de 5 cours par an et que le nombre de personnes participantes est limité à 15 maximum. Les clubs qui se distinguent par une offre supérieure à la moyenne avec plus de 50 cours par an sont pour la plupart affiliés à Swiss Tennis, Swiss Aquatics, à la Fédération Suisse de Gymnastique, à la Société Suisse de Sauvetage, à la Fédération Suisse des Sports Equestres ou encore à Swiss Sailing et Swiss Golf.

Orientations et objectifs divergents

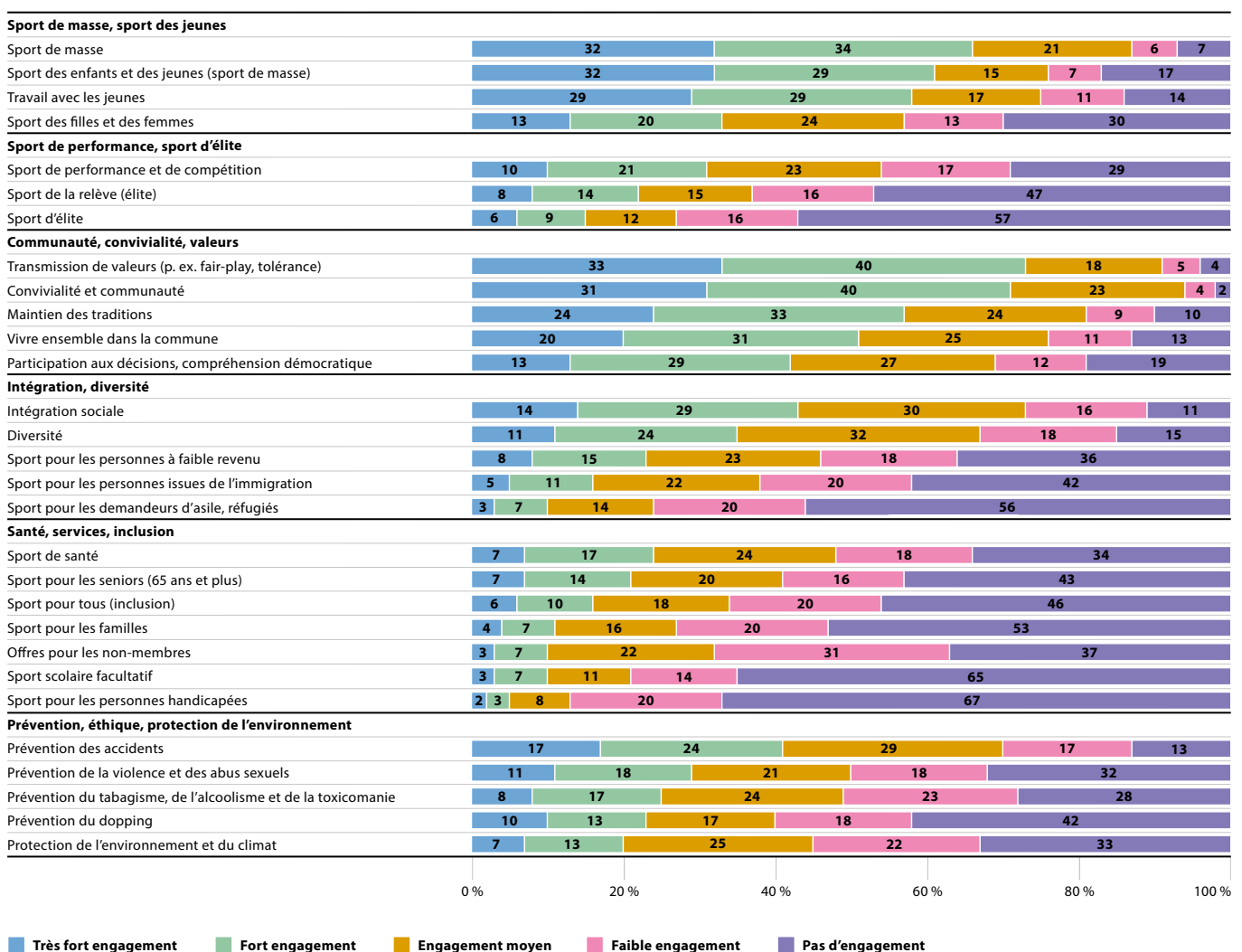
Après avoir fourni des informations détaillées sur leurs offres, les clubs ont été invités à faire une estimation globale de leur orientation et de leurs objectifs. Les résultats correspondants figurent dans le graphique 4.3. Ce dernier montre que 66 % des clubs sont (très) engagés dans le sport de masse, tandis que seulement 15 % des clubs s'engagent dans le sport d'élite et 24 % dans le sport de santé. 71 % des clubs se disent très engagés en matière de convivialité et de communauté, contre 20 % en matière de protection de l'environnement et du climat. L'engagement dans ce dernier domaine concerne surtout des clubs affiliés aux fédérations suivantes: Mouvement scout de Suisse, Club Alpin Suisse, Fédération suisse de navigation, Swiss Orienteering et Swiss Canoe.

Une analyse factorielle permet de résumer les différents objectifs et orientations en six groupes: «Sport de masse et sport des jeunes», «Sport de performance et sport d'élite», «Communauté, convivialité, valeurs», «Intégration et diversité» «Santé, services, inclusion» ainsi que «Prévention, éthique, protection de l'environnement». L'engagement des clubs de sport est particulièrement important dans les domaines «Sport de masse et sport des jeunes» ainsi que «Communauté, convivialité, valeurs». C'est ce qui ressort des valeurs individuelles du graphique 4.3 d'une part, et des indices récapitulatifs du tableau 4.2 d'autre part.

Le tableau 4.2 met en évidence que l'orientation des clubs de sport peut varier selon la région, l'envergure ou la proportion d'enfants et de jeunes. Les clubs de sport de Suisse latine – notamment de Suisse italienne – se caractérisent par une orientation plus forte vers les domaines «Prévention, éthique, protection de l'environnement», «Santé, services, inclusion» et «Sport de performance et sport d'élite». Les clubs des villes citent un peu plus souvent le domaine «Sport de performance et sport d'élite», tandis que les clubs ruraux mettent davantage l'accent sur le domaine «Communauté, convivialité, valeurs». Les clubs de grande envergure sont

plus nombreux à approuver l'ensemble des objectifs que les clubs de petite envergure, ce qui est probablement dû au fait que l'orientation des grands clubs est plus vaste de manière générale que celle des petits clubs. Il va de soi que les clubs à forte proportion d'enfants et de jeunes misent davantage sur le domaine «Sport de masse et sport des jeunes». Mais ils font également preuve d'un engagement plus fort dans les domaines «Sport de performance et sport d'élite», «Communauté, convivialité, valeurs», «Intégration et diversité» et «Prévention, éthique, protection de l'environnement».

G 4.3 Domaines sportifs et objectifs (hors cadre sportif) pour lesquels les clubs s'engagent (en %)



Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

Il est intéressant de souligner que les différents objectifs ne s'excluent pas mutuellement. Un important engagement dans le domaine «Sport de performance et sport d'élite» n'entraîne pas forcément un engagement moindre dans le domaine «Communauté, convivialité, valeurs» – au contraire. Les clubs – un peu plus souvent les grands que les petits – peuvent poursuivre plusieurs objectifs en même temps. Certains objectifs sont toutefois étroitement liés. Ainsi, un important engagement dans le domaine «Sport de masse et sport des jeunes» va souvent de pair avec un fort engagement dans le domaine «Intégration et diversité», tandis qu'un engagement dans le domaine «Communauté, convivialité, valeurs» est souvent lié à un engagement dans les domaines «Prévention, éthique, protection de l'environnement» et «Intégration et diversité».

Intégration et inclusion

La déclaration concernant l'engagement en faveur des per-

sonnes présentant un handicap, par exemple, montre que les informations recueillies sur les différents objectifs et orientations des clubs ne sont pas de simples paroles en l'air. En effet, les clubs qui mettent en avant un (très) fort ou moyen engagement dans ce domaine comptent pour la plupart des personnes présentant un handicap dans leurs rangs. Au total, 19 % des clubs de sport suisses indiquent dénombrer des personnes handicapées parmi leurs membres. La majorité de ces personnes souffre d'un handicap physique (41 %) ou mental (22 %). 18 % d'entre elles présentent un handicap sensoriel, 12 % un handicap psychique et 7 % une autre forme de handicap.

Collaboration avec des institutions et d'autres prestataires d'offres sportives

Souvent, pour pouvoir proposer toutes les offres et prestations décrites dans ce chapitre, les clubs de sport collaborent avec des institutions ou d'autres prestataires d'offres sportives. 47 %

T 4.2 Proportion de clubs mettant l'accent sur l'importance des engagements correspondants (en %)

	Sport de masse, sport des jeunes	Sport de performance, sport d'élite	Communauté, Convivialité, valeurs	Intégration, diversité	Santé, services, inclusion	Prévention éthique, protection de l'environnement
Suisse	57	20	59	19	4	22
Région linguistique						
Germanophone	56	18	58	18	4	20
Francophone	60	27	60	24	7	25
Italophone	55	39	67	24	11	44
Type de territoire						
Urbain	58	26	53	21	5	24
Intermédiaire	56	14	61	20	4	20
Rural	55	13	71	15	4	19
Taille des clubs						
Clubs de petite taille	43	16	57	16	4	20
Clubs de taille moyenne	77	26	62	23	4	23
Clubs de grande taille	84	30	64	31	7	28
Proportion d'enfants et de jeunes						
Pas d'enfants/jeunes	13	8	48	11	3	11
Proportion d'enfants et de jeunes 1-30%	46	17	56	11	5	20
Proportion d'enfants et de jeunes 31-60%	76	24	64	20	5	23
Proportion d'enfants et de jeunes 61-100%	81	28	66	33	3	30

Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

Remarque: Proportion de clubs avec une moyenne de ≥ 3.5 sur une échelle allant de 1 (=pas d'engagement) à 5 (=très fort engagement).

de tous les clubs de sport – donc 4% de plus qu’en 2016 – ont recours à une telle collaboration, sachant que les grands et moyens clubs (respectivement 57% et 55%) le font un peu plus souvent que les petits clubs (42%). Le tableau 4.3 montre les institutions et autres prestataires d’offres sportives avec lesquels collaborent les clubs de sport et s’il s’agit davantage d’un échange d’informations ou d’une offre élaborée conjointement. Le plus souvent, les clubs de sport collaborent avec d’autres clubs de sport en vue d’un échange d’informations ou d’une offre élaborée en commun. Les coopérations avec des écoles sont courantes aussi – par ex. dans le cadre du sport scolaire facultatif – de même que les coopérations avec les offices des sports, des mineurs ou de la santé. Alors que quelques collaborations se sont établies avec des entreprises ou des centres de fitness commerciaux, les coopérations avec des organisations de sport handicap, des écoles enfantines ou des crèches, des assurances maladie et accidents ou encore des institutions pour seniors sont encore rares.

T 4.3 Collaboration avec des institutions ou d’autres prestataires d’offres sportives (en %, tous les clubs de sport suisses confondus)

	Echange d’informations	Collaboration pour l’élaboration d’offres
Autre club de sport	33,1	21,5
Ecole enfantine/crèche	2,7	1,4
Ecole (sport scolaire facultatif)	12,5	13,0
Assurances maladie et accidents	2,0	0,9
Office des sports, des mineurs ou de la santé	12,1	6,0
Organisations de sport handicap	2,1	1,6
Institution pour seniors	1,6	0,9
Entreprises	6,7	5,2
Prestataires commerciaux (p. ex. centre de fitness)	3,8	4,9
Autres	5,8	4,4

Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

L’ESSENTIEL EN BREF

- Les clubs de sport restent des prestataires d’offres sportives essentiels. Ils assurent une offre diversifiée et largement utilisée.
- Les clubs de sport sont les piliers du sport de compétition. La majorité d’entre eux permet la pratique du sport de compétition et organise des manifestations sportives.
- Par ailleurs, les clubs apportent une contribution significative au sport des jeunes, au sport de loisirs, de forme physique et de santé.
- 85 % des clubs organisent des événements conviviaux et 30 % proposent des cours et des leçons pour les non-membres.
- Les clubs remplissent de nombreuses missions d’intérêt général. Ils transmettent des valeurs et effectuent des tâches de socialisation et d’intégration, renforçant ainsi la cohésion de la société.
- Afin de pouvoir mener à bien leur mission, près de 50 % des clubs collaborent avec des institutions et d’autres prestataires d’offres sportives, notamment avec d’autres clubs de sport et des écoles.

5. Travail bénévole et rémunéré

Le bénévolat, pierre angulaire du travail associatif

Comme le montre le tableau 5.1, 374'400 fonctions doivent être pourvues dans le sport associatif suisse. 6 % de ces fonctions sont dédommagées à hauteur de plus de 2000 francs par an et 94 % sont considérées comme bénévoles, car les prestations sont réalisées sur base volontaire et ne sont pas du tout rémunérées. Si les bénévoles s'engagent en moyenne 11 heures par mois pour leur club, les collaborateurs et collaboratrices rémunérés fournissent 47,1 heures de travail par mois. On estime sur cette base que 78 % du travail total fourni au sein des clubs l'est à titre gracieux tandis que 22 % du travail est au moins partiellement indemnisé.

T 5.1 Travail bénévole et travail rémunéré dans les clubs de sport suisses

	Travail bénévole/ non rémunéré*	Collaboration indemnisée/ rémunérée**
Nombre de postes	351'000	23'400
	94 %	6 %
Charge moyenne de travail par personne et par mois	11,1 heures	47,1 heures
Charge totale estimée en postes à temps plein (PTP)	24'400	6900
	78 %	22 %
Valeur totale estimée***	fr. 2100 Mio.	fr. 590 Mio.

Base de données: Enquête auprès des clubs 2022.

* Collaborateurs qui ne sont pas indemnisés ou qui le sont à hauteur de maximum fr. 2000.- par an.

** Collaborateurs touchant plus de fr. 2000.- par an.

*** Les estimations sont basées sur un temps de travail annuel de 1900 heures et un salaire horaire de fr. 45.-.

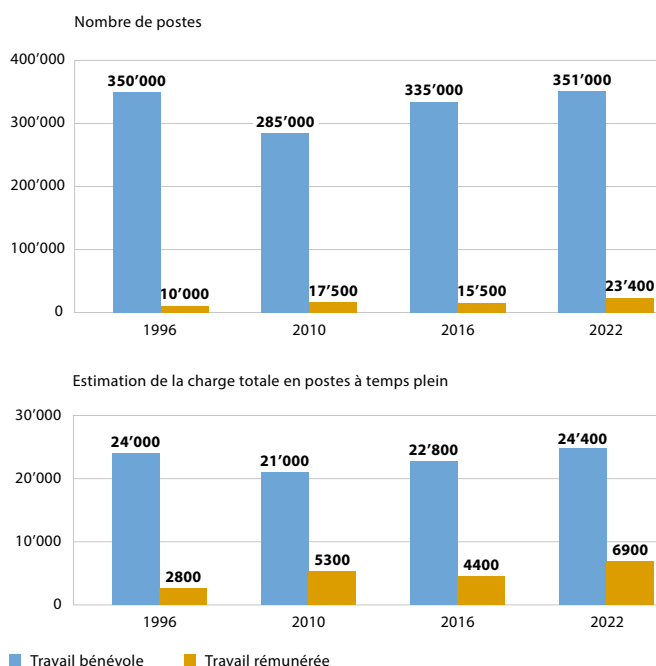
La question du calcul d'une valeur monétaire pour les prestations bénévoles ne fait pas l'unanimité. Il n'est toutefois pas interdit de réfléchir au coût que représenterait l'indemnisation ou le paiement du travail bénévole au sein des clubs de sport suisses. Si les prestations des bénévoles étaient indemnisées à hauteur de 45 francs de l'heure, il faudrait alors déboursier au total 2,1 milliards de francs. Cette somme serait impossible à réunir même avec une augmentation massive des cotisations des membres de plus de 1000 francs (voir chapitre 6). Ce petit calcul montre clairement que le bénévolat doit rester un des piliers majeurs du sport associatif suisse. Un avis partagé par les responsables des clubs: 67 % des clubs approuvent totalement l'affirmation «Notre club vit avant tout de l'engagement bénévole de ses membres» et 21 % y adhèrent pour l'essentiel. 7 % sont au moins en partie d'accord avec cette affirmation.

Seuls 5 % des clubs de sport ne semblent pas (ou plus) dépendre fondamentalement de l'engagement bénévole de ses membres. Le pourcentage de clubs qui ne vivent pas principalement du travail bénévole a légèrement augmenté ces six dernières années (12 % contre 8 % précédemment).

La professionnalisation croissante ne conduit pas à une diminution du travail bénévole

Le graphique 5.1 illustre l'évolution du travail bénévole et professionnalisé au cours des 25 dernières années. Entre 1996 et 2010, l'engagement bénévole a reculé au profit du travail rémunéré. Le nombre de bénévoles a chuté, tandis que le nombre de collaborateurs indemnisés a augmenté. Une professionnalisation accrue du travail associatif se profilait. Mais la tendance s'est inversée entre 2010 et 2016. Le nombre de bénévoles est reparti à la hausse, alors que la part de travail rémunéré dans la charge totale a baissé. Ces six dernières années, on observe finalement une progression dans les deux secteurs: Mesuré par rapport à la charge totale, le travail bénévole a augmenté de 7 % et le travail rémunéré de 57 %. Le travail bénévole dépasse ainsi le record de 1996

G 5.1 Evolution du travail bénévole et du travail rémunéré, 1996–2022



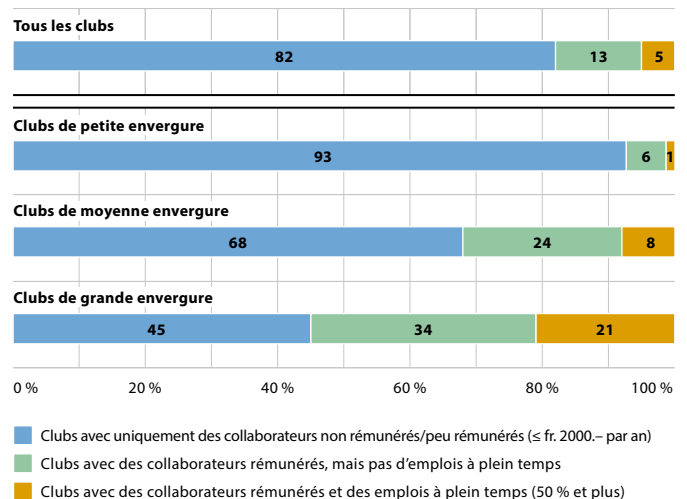
Base de données: Enquêtes auprès des clubs

tant en matière de nombre de postes qu'en part de la charge totale. Le travail rémunéré pulvérise même le pic enregistré en 2010. Si le travail rémunéré et indemnisé représentait encore 16 % de la charge de travail totale en 2016, il culmine aujourd'hui à 22 %. La professionnalisation des clubs a ainsi clairement progressé ces dernières années, sans toutefois réduire le travail bénévole.

Différences par taille de club et appartenance aux fédérations

La progression de la professionnalisation au sein des clubs de sport suisses ne signifie toutefois pas une augmentation générale du nombre de collaborateurs indemnisés et rémunérés dans les clubs. La professionnalisation ne concerne toujours qu'une petite partie du sport associatif. Comme l'illustre le graphique 5.2, 82 % des clubs de sport suisses reposent exclusivement sur des collaborateurs bénévoles non ou très faiblement dédommagés. 13 % des clubs rémunèrent et indemnisent partiellement certains collaborateurs et, dans 5 % des clubs, des collaborateurs rémunérés sont employés à titre professionnel. La part de ces derniers est passée de 3 % à 5 % ces six dernières années. Les grands clubs occupent nettement plus de collaborateurs rémunérés et indemnisés que les clubs de moyenne taille qui, à leur tour, en comptent bien plus que les petits clubs. Par rapport à 2016, le pourcentage de grands clubs qui emploient des collaborateurs rémunérés à titre professionnel a considérablement augmenté (progression de 12 % à 21 %). Des différences notables de professionnalisation sont observées non seulement en fonction de la taille des clubs, mais surtout en fonction de l'offre et de l'appartenance aux fédérations. Les fédérations suivantes comptent un pourcentage élevé de clubs ayant des collaborateurs rémunérés: Swiss Golf (90 % des clubs rémunèrent des collaborateurs), Swiss Aquatics (77 %), Association Suisse de Football (60 %), Swiss Ice Skating (50 %), Fédération Suisse de Handball (49 %), Swiss Ice Hockey Federation (45 %) et Fédération Suisse de Basketball (43 %).

G 5.2 Structure des collaborateurs au sein des clubs, globale et par taille de club (en %)



Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

Partage des tâches en hausse

Les tableaux 5.2 et 5.3 permettent de comprendre la nécessité du nombre accru de collaborateurs bénévoles et rémunérés, alors que le nombre de clubs de sport a diminué. Pour répondre brièvement: En raison de la hausse du partage des tâches. Les différentes tâches des postes à pourvoir dans un club sont réparties entre plus de personnes. Les co-présidences sont désormais courantes même dans un club de sport, et beaucoup de tâches dans le domaine de l'entraînement et de l'encadrement sont désormais partagées entre deux personnes. Par conséquent, le besoin de moniteurs et monitrices pour les jeunes a encore augmenté – également en raison du nombre croissant d'enfants.

L'avantage du partage des tâches est de partager aussi la responsabilité et l'engagement, mais la charge de travail n'en est pas divisée par deux pour autant. La charge de travail mensuelle d'une personne bénévole est actuellement de 11,1 heures, soit pratiquement équivalente à celle des années précédentes (2010: 11,6 heures par mois, 2016: 10,9 heures par mois). Le partage des tâches n'a donc pas conduit à une réduction du temps de travail. Comme il y a six ans, les entraîneurs et les présidents consacrent beaucoup de temps à leur club (voir tableau 5.2). Le partage des tâches au sein des clubs séduit particulièrement les femmes: Leur pourcentage

T 5.2 Activités bénévoles dans le sport associatif suisse

	Part des fonctions correspondantes en %	Nombre de bénévoles par club*	Pourcentage de femmes	Charge de travail mensuelle en heures*
Présidence	9,2	1,8	23	15,0
Responsable administration	6,3	1,2	50	9,6
Responsable finances	5,5	1,1	37	9,1
Responsable sport	6,3	1,2	27	13,1
Autres membres du comité directeur	7,7	1,5	31	9,1
Entraîneurs, moniteurs relève	26,7	5,2	40	16,6
Entraîneurs, moniteurs adultes	14,4	2,8	35	15,5
Moniteurs-assistants de la relève	3,7	0,7	45	10,1
Arbitre, juge, juge-arbitre	8,2	1,6	33	8,8
Coach J+S	3,8	0,7	35	6,6
Autres fonctions	8,2	1,6	33	8,9
Total	100,0	19,6	36	11,1

Base de données: Enquête auprès des clubs 2022
Remarque: * moyenne arithmétique

dans le travail bénévole total est passé de 30 % à 36 % ces six dernières années. Une proportion particulièrement importante de femmes prennent part aux tâches administratives ou occupent la fonction de monitrice-assistante de la relève. Si elles restent toujours sous-représentées à la présidence, leur participation a toutefois significativement augmenté aussi aux postes dirigeants. Cela pourrait également s'expliquer par une sensibilité accrue aux questions de genre. 22 % des clubs disent veiller à une répartition équilibrée des fonctions dirigeantes entre les genres et 21 % y prêtent attention au moins partielle. A la présidence des clubs soucieux d'une répartition équilibrée entre les genres, la proportion de femmes est certes de seulement 25 %, ce qui n'est que légèrement supérieur à la moyenne. Mais, si on étend l'analyse aux autres fonctions du comité, la part globale de femmes dans le comité de ces clubs s'élève à environ 39 %, un résultat davantage supérieur à la valeur totale moyenne de tous les clubs de sport suisses (32 %).

Travail rémunéré et indemnisé

En ce qui concerne le travail rémunéré, le partage des tâches s'accompagne d'une nette augmentation de la proportion de personnes à temps partiel plus réduit (voir tableau 5.3). Pendant que la part de postes à temps plein et celle de personnes rémunérées sans engagement fixe ont diminué ces 25 dernières années, les engagements à temps partiel plus réduit ont fortement progressé. La majorité des collaborateurs rémunérés n'ont pas d'engagement fixe mais sont indemnisés pour leur engagement au sein du club à hauteur

de plus de 2000 francs par année. La valeur financière de cet engagement pourrait nettement dépasser de facto cette indemnisation, de sorte qu'il s'agit ici aussi en partie d'un engagement bénévole.

Environ deux tiers du travail rémunéré et indemnisé concernent le domaine de l'entraînement et de l'encadrement. Même si on ne prend en compte que les collaborateurs et collaboratrices rémunérés avec un taux d'occupation d'au moins 50 %, une majorité de 55 % est engagée dans le domaine de l'entraînement et de l'encadrement. 15 % supplémentaires travaillent dans le domaine de la technique/entretien/maintenance, 14 % dans l'administration et 11 % au comité de direction.

Les clubs peuvent compter sur de nombreux auxiliaires

En plus des collaborateurs bénévoles et rémunérés, les clubs peuvent compter sur de nombreuses petites mains aidantes. Sans fonction, les auxiliaires ne sont pas repris dans le nombre de bénévoles, mais, par leur engagement bénévole et à titre gracieux, ils fournissent sans conteste du travail bénévole en prêtant main forte lors des manifestations sportives et événements du club, préparant des gâteaux et rangeant les installations, fournissant des services de déplacement et d'encadrement, participant à la rénovation du local du club ou révisant la comptabilité du club. 62 % des clubs comptent sur l'engagement bénévole de tous les membres sous une forme ou une autre. 22 % des clubs espèrent un engagement partiel et seuls 16 % n'ont aucune attente à ce

niveau envers leurs membres. 11 % des clubs y contraignent même leurs membres formellement et une obligation « morale » plane dans 42 % des clubs. Dans 23 % d'entre eux, ces aides permettent de réduire la cotisation des membres. En moyenne, 35 % des membres actifs participent au travail associatif. La situation n'a pas évolué dans ce domaine ces dernières années. En 2010 et 2016 déjà, un membre sur trois environ donnait un coup de main dans le club. Mais des différences se dessinent en fonction de la taille du club: Si 42 % des membres actifs aident leur petit club et 38 % leur club de taille moyenne, ce pourcentage tombe à seulement 27 % dans les grands clubs.

Le bénévolat, talon d'Achille des clubs

Le bénévolat n'est pas que la pierre angulaire du sport associatif suisse, c'est aussi son talon d'Achille. Au baromètre des préoccupations, l'acquisition et la fidélisation des collaborateurs bénévoles figurent en tête de liste des difficultés. La recherche et la conservation de bénévoles constituent un gros problème ou un défi majeur dans 40 % des clubs de sport suisses, qu'il s'agisse de membres du comité directeur, d'entraîneurs ou de juges et arbitres (voir illustration 8.2 au chapitre 8).

Le graphique 5.3 illustre la manière dont les clubs évaluent leur situation en matière de travail bénévole et de cohésion entre les membres. Trois quarts des clubs possèdent un solide sentiment d'appartenance, tandis qu'en même temps un bon tiers déplorent le nombre croissant de membres affichant une attitude purement consumériste. Environ trois quarts

des clubs dépendent de l'engagement d'une poignée de personnes. Dans 30 % des clubs, les chargés de fonction sont en outre fortement sollicités. Les fluctuations importantes au sein des comités directeurs des clubs sont en revanche rares. Le problème se situe donc moins dans les changements fréquents qui interviennent dans la composition des comités directeurs que dans la durée de mandat d'un petit nombre de membres du comité directeur qui sont parfois fortement sollicités et difficilement remplaçables. Un tiers des clubs parviennent à attirer également des jeunes vers un engagement bénévole, la tâche étant par nature plus facile pour les clubs affichant une proportion élevée d'enfants et d'adolescents. Les clubs où la relève représente au moins 30 % de ses membres arrivent ainsi à mobiliser 44 % de leurs jeunes pour le bénévolat, ce résultat étant supérieur à la moyenne.

L'analyse de l'interaction entre les différentes affirmations se révèle intéressante. Les clubs jouissant d'un sentiment d'appartenance marqué ont moins de membres avec une attitude purement consumériste, dépendent moins de l'engagement d'une poignée de personnes et éprouvent moins de difficultés à motiver les jeunes à s'impliquer bénévolement. En revanche, les clubs confrontés à l'attitude consumériste de leurs membres dépendent plus fréquemment d'un petit nombre de personnes par conséquent fortement sollicités. Si les petits clubs présentent généralement une cohésion un peu plus forte, les clubs moyens à grands peuvent aussi compter plus souvent sur l'engagement des jeunes. Mais, en même temps, ces derniers clubs déplorent davantage le

T 5.3 Domaines d'activité et taux d'occupation des collaborateurs indemnisés à hauteur de plus de fr. 2000.– par an, 1996–2022 (en %)

	1996	2010	2016	2022
Domaine d'activité				
Comité de direction	4,1	3,5	5,4	6,1
Comité directeur	–	–	–	5,2
Collaborateurs dans l'administration et l'organisation	8,0	7,1	8,2	7,3
Collaborateurs dans le domaine de l'entraînement/l'encadrement	65,7	69,9	72,0	67,8
Collaborateurs dans le domaine de la technique/de l'entretien/de la maintenance	14,6	11,2	9,1	7,6
Autres collaborateurs	7,6	8,3	5,3	6,0
Taux d'occupation/type d'engagement				
Temps plein	12,8	12,2	11,0	10,0
Temps partiel (min. 50 %)	3,0	7,7	7,0	6,8
Temps partiel (moins de 50 %)	16,0	21,8	21,0	30,0
Pas d'engagement fixe	68,2	58,3	61,0	53,2

Base de données: Enquêtes auprès des clubs

manque d'implication de leurs membres. Plus la taille du club est grande, plus l'engagement bénévole se répartit entre les personnes. Il est toutefois intéressant de constater que cette répartition des tâches ne s'accompagne pas d'un allègement de la charge de ces personnes, puisque la sollicitation des chargés de fonction augmente avec la taille du club.

Mesures de promotion du bénévolat

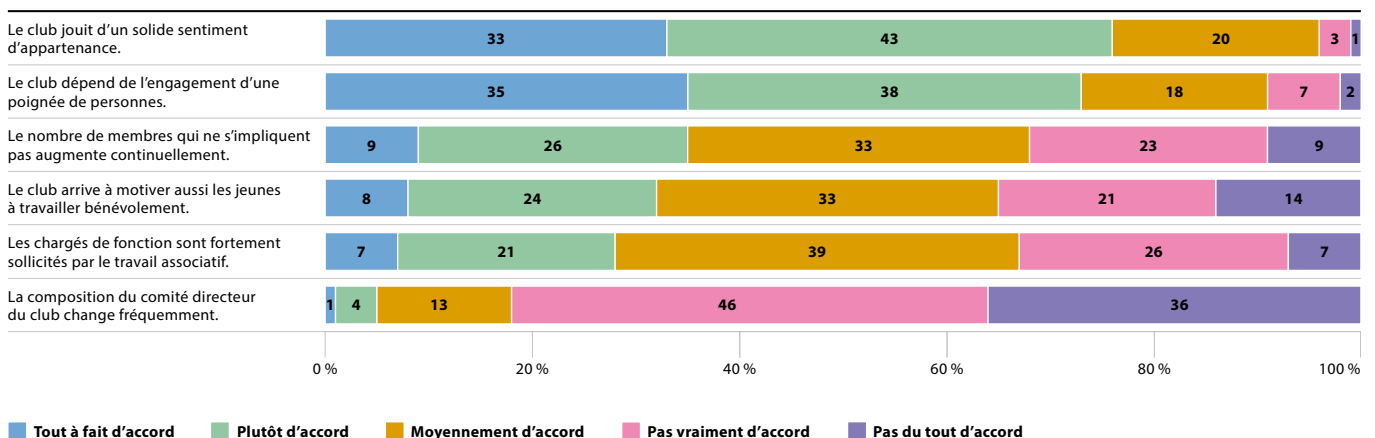
Le graphique 5.4 détaille les stratégies déployées par les clubs pour trouver, promouvoir et impliquer les bénévoles. Dans la majorité des clubs suisses, les personnes intéressées sont incitées à suivre une formation J+S et les formations continues régulières. De même, des entretiens personnels sont organisés avec les différents chargés de fonction pour les motiver à poursuivre leur engagement. Les bénévoles bénéficient d'une initiation et d'un encadrement ciblés et sont employés en fonction de leurs capacités et de leurs compétences, dans un cadre de responsabilités clairement défini. En revanche, seule une petite minorité des clubs possèdent une stratégie à long terme pour attirer et fidéliser les bénévoles ou ont désigné une personne responsable de cette tâche.

Une analyse factorielle permet de regrouper les différentes mesures en trois approches stratégiques: «Gestion du club et stratégie globale», «Motivation, promotion et formation» et

«Gestion, profil de poste et aptitudes». Le succès des différentes approches stratégiques ou des mesures individuelles ne peut être vérifié avec les données disponibles. Les clubs qui mettent en œuvre des stratégies n'ont pas forcément moins de problèmes. En réalité, c'est plutôt l'accumulation de problèmes qui incite les clubs à développer et appliquer des stratégies correspondantes.

Le graphique 5.5 indique les mesures que les clubs jugent particulièrement prometteuses pour la recherche de bénévoles. Une mesure efficace fréquemment citée par les clubs est la revalorisation du travail bénévole, tant de la part des clubs et des membres que de la part de la société. La moitié des clubs pointent en outre la répartition des tâches comme méthode probante pour trouver des bénévoles. Comme nous l'avons vu, cette stratégie est d'ores et déjà appliquée avec succès, mais elle a pour revers d'augmenter les besoins en bénévoles. L'approche inverse – c'est-à-dire le cumul de tâches et de fonctions – n'est une mesure prometteuse que pour une minorité des clubs, de même que les indemnités financières et les réductions de la durée des mandats. La recherche de bénévoles serait en revanche facilitée, estime-t-on, si les employeurs se montraient plus conciliants et si les possibilités de formation étaient améliorées.

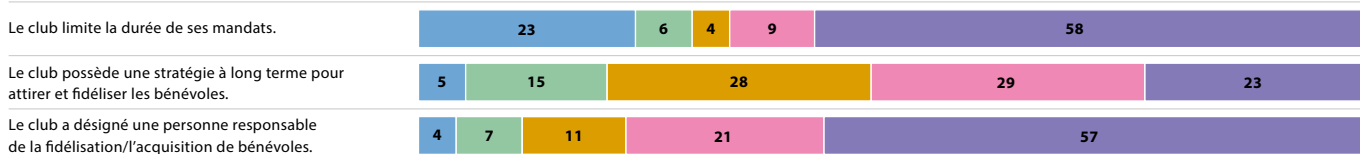
G 5.3 Situation relative au travail bénévole (approbation de l'ensemble des clubs, en %)



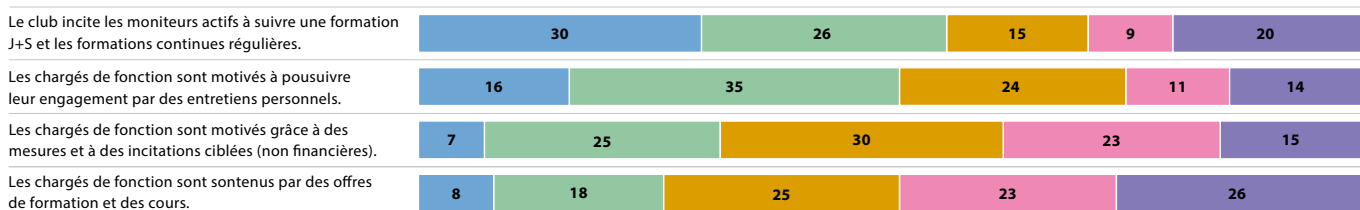
Base de données: Enquête auprès des clubs 2022.

G 5.4 Mesures destinées à trouver, promouvoir et fidéliser les bénévoles (approbation de l'ensemble des clubs, en %)

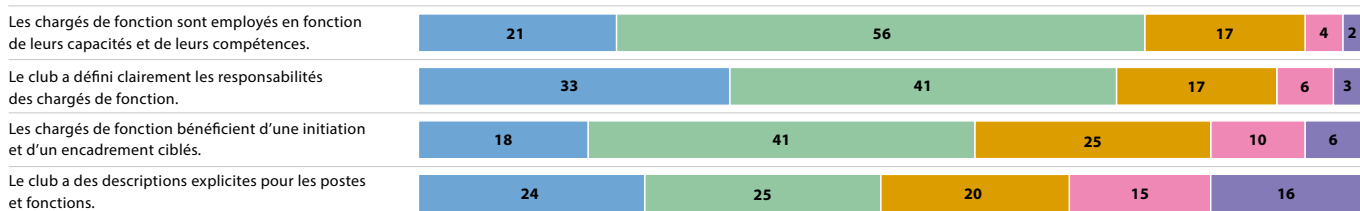
Gestion du club, stratégie globale



Motivation, promotion, formation



Gestion, profil de poste, aptitude



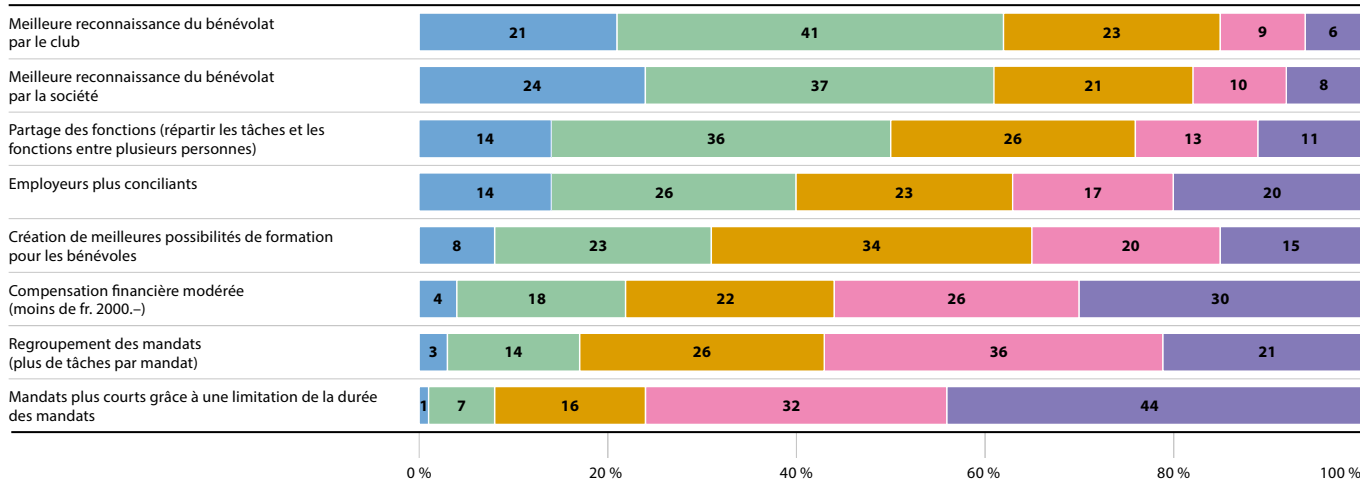
0 % 20 % 40 % 60 % 80 % 100 %

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Moyennement d'accord ■ Pas vraiment d'accord ■ Pas du tout d'accord

Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

Les différentes affirmations ont été regroupées en trois catégories après analyse factorielle.

G 5.5 Mesures prometteuses pour la recherche de bénévoles (approbation de l'ensemble des clubs, en %)



0 % 20 % 40 % 60 % 80 % 100 %

■ Très efficace ■ Plutôt efficace ■ Moyennement efficace ■ Peu efficace ■ Totalement inefficace

Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

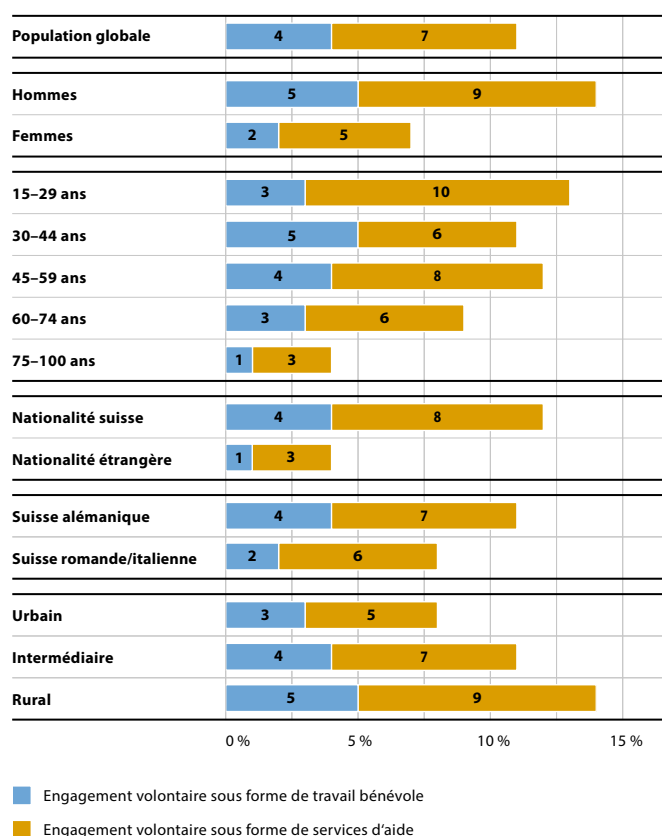
Résultats des enquêtes menées auprès de la population concernant le potentiel du travail bénévole

L'enquête auprès des clubs ne permet pas de déterminer qui sont les bénévoles et comment ils évaluent leur situation, puisque seuls les responsables des clubs et non tous les bénévoles ont été interrogés. Ces informations se trouvent toutefois dans les enquêtes Sport Suisse 2020 et Observatoire du bénévolat 2020 menées auprès de la population et que nous avons résumées ici brièvement.

Le graphique 5.6 identifie les catégories de la population qui s'investissent bénévolement dans les clubs de sport. Non seulement les hommes s'impliquent davantage dans les clubs que les femmes, mais ils participent aussi plus souvent au travail bénévole. Ils sont majoritaires tant dans les fonctions bénévoles que dans les services d'aide. La même distinction s'observe entre les personnes de nationalité suisse et les étrangers vivant en Suisse. Ces derniers sont sous-représentés à la fois dans le travail bénévole et dans les services d'aide. Les personnes de 30 à 59 ans s'impliquent davantage dans le travail bénévole, mais les membres plus jeunes et plus âgés participent également au travail au sein du club. Les membres plus jeunes s'investissent particulièrement dans les services d'aide. Enfin, l'engagement bénévole au sein du club de sport est plus marqué en Suisse alémanique et, de façon générale, dans les régions rurales, qu'en Suisse latine et dans les villes.

Il suffit de jeter un œil aux motivations des personnes impliquées dans l'engagement bénévole au sein des clubs de sport pour comprendre que leur engagement ne signifie pas que travail, obligation ou même charge. Selon l'Observatoire du bénévolat, s'amuser et se retrouver avec des personnes partageant les mêmes centres d'intérêt sont les principales raisons évoquées pour s'engager bénévolement dans le club de sport. Travailler bénévolement dans un club de sport permet en outre de s'épanouir, d'œuvrer ensemble à un objectif commun, d'aider les autres et de rendre au club ou même à la société un peu de ce qu'on reçoit. La satisfaction des bénévoles au sein du club de sport est également élevée. Selon l'enquête Sport Suisse 2020, 49% des personnes sont ravies de leur fonction, 43% sont satisfaites et seulement 8% ne sont que partiellement satisfaites ou totalement insatisfaites. La satisfaction des auxiliaires est comparable.

G 5.6 Engagement des membres actifs au sein du club de sport (en % du groupe démographique concerné)



Base de données: Observatoire du bénévolat 2020

Remarque: La question relative à l'engagement bénévole portait sur l'activité des quatre dernières semaines.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater que 55% des chargés de fonction reprendraient leur mandat s'ils pouvaient choisir à nouveau et que 34% le feraient sous certaines conditions.

Les arguments en faveur de la reprise d'un mandat au sein du club de sport ne manquent donc pas et le potentiel pour de nouveaux bénévoles ne semble pas disparaître. D'après Sport Suisse 2020, un quart des membres actifs sans fonction bénévole peuvent s'imaginer reprendre un tel mandat prochainement. Selon l'Observatoire du bénévolat 2020, beaucoup de femmes et, surtout, beaucoup d'étrangers vivant en

Suisse peuvent concevoir de s'engager dans le club de sport à l'avenir, soit précisément les groupes démographiques actuellement sous-représentés dans l'engagement bénévole au sein des clubs de sport selon le graphique 5.6. Pour que les déclarations d'intention se muent en engagement véritable, il est essentiel que la tâche corresponde aux compétences et aux préférences des chargés de fonction potentiels. Par ailleurs, les horaires de travail doivent être flexibles, l'environnement social doit correspondre et un engagement limité dans le temps est également un avantage. Mais il faut avant tout une demande concrète: Il est nécessaire de savoir convaincre les personnes d'occuper une fonction bénévole. Pour terminer, comme le confirment les chargés de fonction potentiels,

une reconnaissance et une valorisation suffisantes du travail bénévole sont des arguments en faveur de la prise en charge d'un mandat.

En bref: La situation est certes difficile pour les clubs, mais elle n'est pas désespérée. Le problème n'est pas nouveau. La recherche de collaborateurs bénévoles était déjà la préoccupation principale des clubs lors de la première enquête menée auprès des clubs suisses en 1996. Seul un petit quart d'entre eux n'éprouvaient aucune difficulté dans ce domaine. Et, déjà à l'époque, un tiers des clubs constataient une hausse constante de la proportion de membres à l'attitude purement consumériste.

L'ESSENTIEL EN BREF

- Quelque 375'000 mandats sont à pourvoir dans le sport associatif suisse. 94 % de ceux-ci sont exercés à titre bénévole, 6 % sont indemnisés ou payés.
- La professionnalisation des clubs a progressé ces dernières années, mais sans diminution du travail bénévole.
- Le renforcement des exigences et le partage des tâches sont responsables du besoin croissant en collaborateurs.
- 35 % des membres de club participent au travail associatif en fournissant une aide. Ils prêtent par exemple main forte lors de manifestations sportives et d'événements du club ou assurent des services de déplacement et d'encadrement.
- Le bénévolat n'est pas que le pilier du sport associatif suisse, c'est aussi son talon d'Achille. Trouver et fidéliser des bénévoles est un véritable casse-tête pour bon nombre de clubs. Le problème n'est pas nouveau.
- Les clubs déploient de nombreuses mesures et stratégies pour trouver et fidéliser leurs collaborateurs. Une bonne cohésion est un critère décisif.
- De nombreux membres de clubs sont prêts à s'engager. La reconnaissance, la formation, les bonnes «conditions de travail» et les demandes concrètes sont primordiales pour le recrutement.

6. Finances

Légère hausse du budget des clubs

Au cours du dernier exercice, les clubs de sport suisses ont enregistré des recettes moyennes d'environ 69'300 francs et des dépenses de l'ordre de 66'000 francs. Comme entre 1996 et 2016, les budgets des clubs ont augmenté annuellement d'environ 3 % au cours de ces six dernières années. Un regard à la valeur médiane montre toutefois clairement que les recettes et les dépenses des différents clubs peuvent fortement différer de la valeur moyenne arithmétique. La moitié des clubs de sport encaissent en effet moins de 18'000 francs par an et les dépenses ne dépassent pas 17'182 francs. Les recettes et les dépenses s'élèvent même à moins de 5000 francs pour un club sur cinq et à moins de 10'000 francs pour un sur six. D'un autre côté, un club sur sept affiche des recettes et des dépenses annuelles de plus de 100'000 francs par an (voir tableau 6.1).

Valeur ajoutée des clubs de sport suisses selon l'étude Sport et économie en Suisse

Si on extrapole la moyenne arithmétique d'environ 69'300 francs par club à l'ensemble des clubs de sport suisses, on obtient des recettes totales d'environ 1,3 milliard de francs. Ces projections ne tiennent pas compte des clubs de sport professionnels dont les recettes totales dépassent trois millions de francs par an, bien que sept d'entre eux aient participé à l'enquête. Comme leurs recettes très élevées auraient pesé lourdement dans la moyenne arithmétique, ils ont été exclus du calcul des recettes moyennes des clubs.

Selon l'étude «Sport et économie en Suisse» réalisée par Rütter Soceco en 2020³, les clubs de sport non professionnels contribuent à hauteur d'environ 20% à la valeur ajoutée du domaine «Clubs de sport et fédérations sportives». 18% sont imputables aux clubs de football et de hockey sur glace professionnels, 6% aux fédérations sportives nationales et 56% aux fédérations sportives internationales dont font partie la FIFA, l'UEFA et le CIO. Au total, la production brute du domaine «Clubs de sport et fédérations sportives» s'élève à environ 5,1 milliards de francs.

Des budgets de club relativement équilibrés

Le tableau 6.1 montre que les recettes moyennes des clubs dépassent bien de 3000 francs leurs dépenses moyennes, ce qui révèle à première vue une situation financière positive des clubs de sport suisses. Afin de pouvoir illustrer et comparer mieux encore la situation financière des différents clubs, le graphique 6.1 présente le résultat financier des clubs par membre. Un club de sport suisse a atteint en moyenne à peine 15 francs d'excédent de recettes par membre actif en 2022. Mais cette valeur peut varier fortement selon les clubs. Une majorité de 57% des clubs présentent certes un résultat positif, mais près d'un tiers ont essuyé des pertes pour l'exercice 2022. 11% affichent en outre un équilibre entre recettes et dépenses. Par rapport à 2016, la situation financière des clubs ne semble pas s'être dégradée de manière générale, puisque les clubs présentant un excédent de recettes net de

T 6.1 Recettes et dépenses annuelles (en francs) des clubs de sport, 1996–2022, moyenne par club en francs et pourcentages des clubs dans les catégories correspondantes

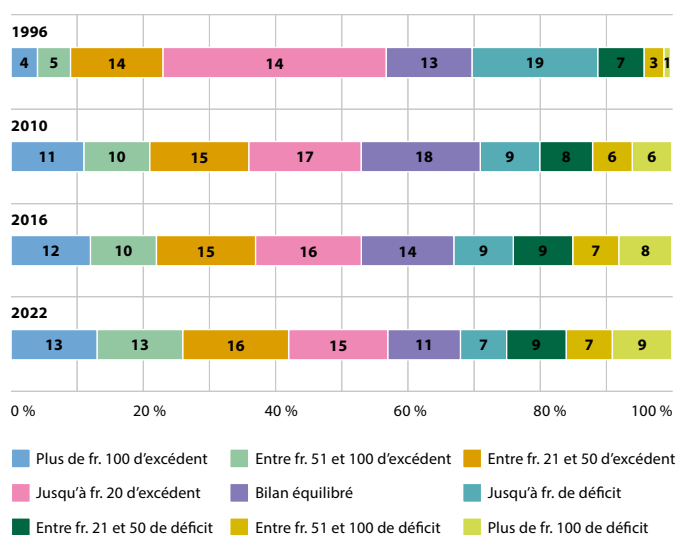
	1996		2010		2016		2022	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Moyenne arithmétique	fr. 34'000	fr. 34'000	fr. 53'857	fr. 51'798	fr. 60'207	fr. 59'148	fr. 69'261	fr. 65'923
Médiane	fr. 13'000	fr. 13'000	fr. 16'000	fr. 15'000	fr. 18'343	fr. 18'000	fr. 18'000	fr. 17'182
Jusqu'à fr. 5000	18	20	21	21	19	18	20	20
fr. 5000 – 10'000	21	20	18	18	16	17	16	17
fr. 10'000 – 25'000	32	32	23	24	24	25	22	23
fr. 25'000 – 50'000	16	16	16	15	16	16	16	16
fr. 50'001 – 100'000	8	8	11	11	12	11	11	10
Plus de fr. 100'000	5	4	11	11	13	13	15	14

Base de données: Enquêtes auprès des clubs

Remarques: Total des recettes et des dépenses (hors dépenses d'investissement) du dernier exercice. Les sept clubs de cette enquête dont le chiffre d'affaires dépasse trois millions de francs ont été exclus ici, car ils auraient pesé lourdement dans la moyenne arithmétique et leur sélection n'est pas représentative.

³ Voir à ce sujet Hoff, O., Schwehr, T., Hellmüller, P., Clausen, J. & Nathani, C. (2020): Sport et économie en Suisse. De l'importance économique du sport en Suisse. Rüschiikon: Rütter Soceco.

G 6.1 Situation financière des clubs: Excédent de recettes ou déficit par membre actif, 1996-2022 (en %)



Base de données: Enquêtes auprès des clubs

plus de 50 francs par membre actif sont en hausse.

Comme il y a six ans déjà, le montant de l'excédent de recettes par membre actif dépend de la taille du club. Plus un club compte de membres, plus il aura de chances d'atteindre l'équilibre. 40% des grands clubs affichent ainsi un résultat équilibré ou un petit excédent de recettes pouvant aller jusqu'à 20 francs par membre actif. Parmi les petits clubs, seul un club sur cinq y parvient, tandis qu'une part encore plus importante d'entre eux subit un déficit élevé de plus de 50 francs par membre actif. Les gros déficits sont en revanche rares parmi les grands clubs et concernent seulement 5% de ceux-ci. Les pertes sont en outre plus fréquentes dans les clubs qui ne comptent pas d'enfants ni d'adolescents dans leurs rangs. 39% des clubs ne comptant que des adultes sont en effet dans le rouge, contre seulement 28% de ceux où la relève représente plus de 60% des membres.

Les cotisations de membres, la plus grande source de revenus

Le tableau 6.2 détaille la composition des recettes des clubs de sport suisses. Les cotisations des membres restent leur principale source de revenus. Elles représentent environ un tiers des recettes totales, et pratiquement tous les clubs y ont recours. La publicité et le sponsoring, les recettes découlant des cours et des leçons, les contributions J+S, les dons, les recettes de la restauration et les aides publiques sont des sources de revenus importantes pour les clubs, représentant ensemble près de deux cinquièmes des recettes totales. Mais tous les clubs ne peuvent pas bénéficier des différentes sources de recettes dans une même mesure. Par exemple, la publicité et le sponsoring ne génèrent des recettes que pour un club sur trois, et seuls un club sur six perçoit des recettes d'une offre de cours. Mais les clubs sponsorisés et bénéficiant de recettes de cours touchent ainsi des sommes considérables de 25'000 francs en moyenne.

Les parts des différentes sources financières peuvent en outre varier largement en fonction de la taille du club et de la proportion d'enfants et de jeunes qu'il compte. Si les cotisations des membres et les finances d'admission représentent 39% des recettes des grands clubs, ce pourcentage tombe à 28% pour les petits clubs. Dans les clubs, généralement plus grands, où la relève représente plus de 30%, les cotisations des membres pèsent moins dans la balance, car les clubs réalisent une part proportionnellement élevée de leurs recettes avec la publicité et le sponsoring. Par rapport à 2016, les recettes provenant de la restauration et des actions spéciales ont proportionnellement diminué, tandis que la part des recettes provenant de cours et de dons est en hausse. Le recul des recettes liées à la restauration et aux actions spéciales ainsi que l'augmentation des dons s'expliquent par la situation exceptionnelle vécue pendant la pandémie de Covid-19. En outre, les fonds issus des mesures de stabilisation déployées pour protéger le sport des conséquences de la pandémie, et qui figurent dans les comptes de 17% des clubs, ont permis de compenser certaines pertes de recettes. La part croissante des recettes issues de cours montre en outre que les mesures sanitaires n'ont pas affecté tous les cours dans une même mesure et que de nombreux cours ont pu être maintenus dans des sports tels que le golf ou le tennis.

T 6.2 Recettes des clubs de sport

	Proportion dans les recettes totales (en %)	Evolution de la proportion dans les recettes totales 2022-2016 (en points de %)	Proportion de clubs présentant des recettes correspondantes (en %)
Cotisations des membres	31,8	-0,4	95,6
Publicité/sponsors	14,2	0,5	37,8
Recettes de cours et leçons	6,3	2,4	17,2
Contributions Jeunesse+Sport (J+S)	6,1	0,7	42,8
Dons	5,1	2,1	48,4
Recettes de restauration	5,0	-3,3	39,8
Aides provenant de la commune, du canton, de la Confédération	4,4	0,0	37,1
Fonds des mesures de stabilisation pour la protection des clubs contre les conséquences de la pandémie	3,1	*	17,2
Actions spéciales	2,5	-1,9	16,3
Prestations pour le compte de tiers (redevances pour la salle, les appareils, etc.)	2,4	0,6	10,9
Droits d'entrée (pour des manifestations sportives)	2,2	0,4	8,9
Frais de participation (manifestations sportives et sociales)	2,1	-1,1	20,6
Intérêts et loyers	2,0	-0,3	16,5
Contributions exceptionnelles	1,6	-1,6	18,4
Aides provenant de gains de loterie	1,6	-0,8	19,8
Aides de fédérations sportives	1,3	0,3	11,1
Finances d'admission	1,2	0,2	6,6
Autres aides	1,1	0,1	8,3
Autres recettes	6,0	-1,1	34,8

Base de données: Enquête auprès des clubs 2022
* Donnée non collectée en 2016

Les frais de personnel représentent le poste le plus important du budget

Une part non négligeable des recettes générées sert à couvrir les frais de personnel des clubs (voir tableau 6.3). Ceux-ci représentent environ deux cinquièmes des dépenses totales, la moitié de ces fonds étant destinés aux entraîneurs et aux moniteurs. Les coûts liés aux infrastructures, dans lesquels interviennent à part égales les loyers et les coûts d'entretien et de fonctionnement, constituent une autre grande part des dépenses totales. Les frais administratifs, les contributions aux fédérations, les coûts des manifestations et les dépenses engendrées par les équipements et vêtements de sport représentent chacun 5 % des dépenses totales. Comme pour les recettes, tous les clubs ne sont pas concernés de la même manière par les différents postes de dépenses. Alors que

trois quarts des clubs doivent verser des contributions aux fédérations et dépendent pour cela en moyenne 4000 francs, seul un club sur dix supporte des coûts de personnel pour les sportifs. Mais les clubs qui indemnisent leurs athlètes au moins partiellement dépendent pour cela en moyenne la somme considérable de près de 50'000 francs, les clubs de la Super League (football) n'étant pas inclus dans ce calcul.

Par rapport aux petits clubs, les grands clubs doivent déboursier proportionnellement des frais de personnel particulièrement élevés (49 % contre 29 %). Il en va de même pour les clubs qui comptent de nombreux enfants et jeunes dans leurs rangs: Ceux-ci enregistrent des coûts de personnel importants pour les entraîneurs (31 %). En revanche, les clubs sans relève dépendent proportionnellement près du double

T 6.3 Dépenses des clubs de sport

	Part dans les dépenses globales (en %)	Evolution de la part dans les dépenses totales 2022-2016 (en points de %)	Proportion de clubs confrontés aux dépenses correspondantes (en %)
Frais de personnel entraîneurs	21,1	2,5	51,1
Frais de personnel administration	9,1	2,0	34,0
Loyers pour les installations sportives	8,2	1,0	43,7
Frais de personnel athlètes	7,3	2,5	9,6
Coûts d'entretien et d'exploitation des installations du club	7,2	-0,4	36,3
Frais administratifs gén.	5,1	1,2	52,3
Contributions aux fédérations	4,8	-1,9	76,7
Contributions aux fédérations	4,7	-1,8	37,4
Coûts des équipements sportifs/tenues sportives	4,6	-0,9	42,6
Coûts des licences des joueurs/pour la compétition	3,6	-1,0	45,9
Amortissements	3,1	-0,2	18,6
Frais de personnel - personnel d'entretien	3,0	0,3	13,3
Frais de déplacement	2,7	-1,4	26,5
Coûts des manifestations conviviales	2,6	-1,6	57,4
Assurances	2,4	0,1	54,8
Provisions	2,1	0,2	12,1
Coûts de formations continues	1,1	*	37,5
Service du capital	0,6	-0,2	11,0
Impôts	0,3	-0,1	13,6
Autres dépenses	6,4	-1,5	41,5

Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

* Donnée non collectée en 2016

pour les loyers et l'entretien des installations sportives par rapport aux clubs présentant une part élevée d'athlètes de la relève (22 % contre 11 %). On remarque que les frais de personnel ont augmenté globalement de six points de pour cent ces dix dernières années. Les dépenses pour les contributions aux fédérations ainsi que les coûts d'organisation de manifestations sportives et conviviales ont au contraire baissé proportionnellement. La diminution des dépenses liées à l'organisation de ces manifestations s'explique aussi par la pandémie de Covid-19.

Les cotisations des membres restent majoritairement bon marché

Comme l'indique le tableau 6.2, les cotisations des membres sont une source de revenus centrale des clubs de sport

suisses. Pour terminer, on s'intéressera donc plus en détail à cette catégorie de recettes en étudiant le montant de l'affiliation aux clubs de sport suisses. Le tableau 6.4 indique les cotisations moyennes par catégorie de membres. En moyenne, un membre actif avec une licence pour la compétition paie la cotisation la plus chère (275 francs par an) pour pratiquer son sport. Avec une cotisation fixée respectivement à 137 francs et 155 francs, les enfants et les jeunes ne versent que la moitié environ, et les membres actifs sans licence pour la compétition déboursent également bien moins (168 francs).

En dépit de la hausse de près de 20% des cotisations de membres au cours des six dernières années – l'augmentation la plus forte concerne les membres actifs avec licence –, l'affiliation à un club reste bon marché. 14 % des clubs ayant

des enfants dans leurs rangs ne font même payer aucune cotisation à leurs membres les plus jeunes. Dans près de la moitié des clubs, la cotisation de membre des enfants ne dépasse pas 80 francs. Même les membres actifs avec licence ne dépensent pas plus de 150 francs pour leur cotisation annuelle dans la moitié des clubs. A l'autre extrémité, certains clubs réclament une cotisation de plus de 2000 francs par an.

Les cotisations des membres peuvent varier énormément en fonction du type de club et du sport pratiqué. Les membres actifs avec licence peuvent s'entraîner à bon prix dans

les clubs des fédérations suivantes: Sport Union Schweiz, Schweizer Wasserfahrverband, Association fédérale de lutte suisse, Fédération sportive suisse de tir, Swiss Cycling et Swiss-Ski. En revanche, les membres paient beaucoup plus pour s'affilier à des clubs de billard, de boxe, de curling, de hockey sur glace, de patinage, d'escrime, de golf et de natation. Le montant des cotisations s'explique surtout par le degré de professionnalisation des clubs et des offres et par les coûts d'infrastructure que les clubs doivent supporter.

T 6.4 Cotisations moyennes pour les différentes catégories de membres, 1996–2022 (cotisation annuelle en francs)

	1996		2010		2016		2022	
	Moyenne arithm. (en fr.)	Médiane (en fr.)	Moyenne arithm. (en fr.)	Médiane (en fr.)	Moyenne arithm. (en fr.)	Médiane (en fr.)	Moyenne arithm. (en fr.)	Médiane (en fr.)
Enfants	54	30	89	50	112	70	137	80
Jeunes	69	50	109	70	126	80	155	85
Membres actifs avec licence	140	100	212	150	232	150	275	150
Membres actifs sans licence	90	60	135	85	136	85	168	100
Membres passifs	34	25	44	30	48	30	56	35

Base de données: Enquêtes auprès des clubs

L'ESSENTIEL EN BREF

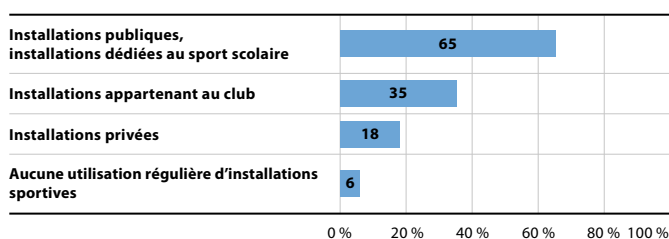
- Les clubs de sport suisses enregistrent en moyenne environ 69'000 francs de recettes et près de 66'000 francs de dépenses chaque année. Le budget des clubs augmente d'environ 3 % par an.
- La situation financière des clubs ne s'est pas dégradée de façon générale au cours des six dernières années.
- Les cotisations des membres sont la principale source de revenus des clubs de sport, suivies par la publicité et le sponsoring, les recettes des cours et des leçons et les contributions J+S.
- Au niveau des dépenses, ce sont les frais de personnel qui pèsent le plus lourd dans la balance. Les coûts de location pour l'infrastructure et les coûts liés à leur entretien et à leur fonctionnement sont des postes de dépenses importants.
- En dépit de la hausse de près de 20 % des cotisations de membres au cours des six dernières années, l'affiliation à un club reste majoritairement bon marché.

7. Infrastructure

Utilisation de l'infrastructure sportive

Pour pouvoir proposer à leurs membres une large offre sportive, les clubs de sport ont besoin d'infrastructures appropriées. Il peut s'agir de salles et de terrains de sport, mais aussi de piscines, d'installations de tir ou de remontées mécaniques. Environ deux tiers des clubs de sport suisses utilisent régulièrement des installations sportives (y compris dédiées au sport scolaire) qui appartiennent aux communes, aux cantons ou à la Confédération. Un bon tiers dispose d'installations propres au club et un petit cinquième utilise aussi des installations appartenant à une entreprise privée (voir graphique 7.1). 6% des clubs ne nécessitent pas régulièrement d'infrastructure sportive fixe pour la pratique de leur sport. La proportion de clubs utilisant des installations propres à eux ou privées est légèrement en augmentation ces dernières années, tandis que la part de clubs investissant des installations publiques recule légèrement. Beaucoup de clubs possédant leurs propres installations ou utilisant des installations privées restent également tributaires d'installations sportives publiques. Seuls 6% des clubs utilisent exclusivement des installations privées et 20% exclusivement leurs propres installations.

G 7.1 Utilisation de différentes installations sportives (proportion de clubs qui utilisent régulièrement des installations correspondantes, en %; possibilité de réponses multiples)



Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

Les clubs des fédérations suivantes disposent du plus grand nombre d'installations qui leurs sont propres: Fédération sportive suisse de tir, Swiss Tennis, A, Association fédérale de hornuss, Mouvement scout de Suisse, Fédération Suisse de Judo & Ju-Jitsu, Fédération Suisse des Sports Equestres, Aéro-Club de Suisse, Association fédérale de tir à l'arbalète, Swiss Curling et Swiss Sailing. Il est toutefois impossible de dire s'il s'agit d'une installation sportive complète ou seulement d'un petit terrain d'entraînement. Si beaucoup de clubs de sports équestres, de tir, d'échecs, de tennis, de jeu de quilles sportives, de curling et de squash utilisent (également) des installations privées, on retrouve parmi les utilisateurs

d'installations publiques des clubs de gymnastique, de tir, d'athlétisme et de tennis de table, mais aussi de nombreux clubs de sports d'équipe comme le football, le volleyball, l'uni-hockey, le handball, le hockey sur glace ou le basketball. Les clubs cyclistes, les clubs de ski, les clubs «Amis de la Nature», les clubs d'échecs, les clubs de vol libre et de CO ainsi que les organisations de jeunesse avec le Mouvement scout, le Jubla et les Unions Chrétiennes Suisses sont les clubs qui utilisent le moins régulièrement des installations sportives.

25'000 heures de sport associatif pratiquées chaque jour dans des installations sportives publiques

La majorité des clubs ont besoin de plusieurs installations sportives pour la pratique de leur sport. A côté des 6% de clubs indépendants de toute installation, 41% n'utilisent qu'une seule installation, 25% en utilisent 2, 18% 3 à 4 installations, 8% 5 à 9 installations et 2% ont même besoin de 10 installations sportives ou plus. Le club de sport suisse moyen nécessite 2,8 installations sportives, réparties en moyenne en 1,8 installations publiques, 0,6 installations appartenant au club et 0,4 installations privées. Le besoin d'installations sportives par club reste ainsi relativement stable par rapport à 2010 (2,7 installations sportives) et 2016 (2,9 installations sportives).

Etant donné l'importance particulière des installations sportives publiques tant pour les clubs qui les utilisent que pour les communes et les cantons qui les mettent à disposition, des informations plus détaillées ont été collectées sur l'étendue de l'utilisation et les droits d'utilisation. Un club qui utilise des installations sportives publiques les occupe en moyenne 15 heures par semaine. Cette occupation est légèrement supérieure aux valeurs moyennes de 2010 et 2016 où l'occupation hebdomadaire moyenne était de 14 heures par club. Si on extrapole cette valeur à l'ensemble du sport associatif suisse, on obtient un total d'environ 9 millions d'heures par an. Comme les années précédentes, les installations sportives publiques et celles dédiées au sport scolaire accueillent ainsi environ 25'000 heures de sport associatif chaque jour. Près de la moitié des clubs investissant des installations sportives publiques peuvent les utiliser également le week-end et pendant les congés scolaires.

Des droits d'utilisation faibles dans le sport de masse et des jeunes

Les clubs de sport paient en moyenne exactement 7 francs par heure d'utilisation des installations sportives publiques (y compris celles dédiées au sport scolaire). Les frais d'utilisation moyens des installations publiques sont légèrement plus éle-

vés en Suisse romande qu'en Suisse alémanique et italienne. Le tarif est également supérieur en ville par rapport à l'agglomération ou la campagne. Les droits d'utilisation ont augmenté par rapport à 2016, où ils s'élevaient à 4,6 francs. Cette hausse et les différences observées entre les régions linguistiques et entre la ville et la campagne doivent toutefois être interprétées avec prudence. La valeur moyenne est influencée par quelques clubs de football et de hockey sur glace des ligues supérieures qui déboursent des sommes faramineuses et sont plus souvent implantés en ville. Si, en 2016, seuls 5 clubs de l'échantillon payaient annuellement un montant à six chiffres pour pouvoir utiliser les installations publiques, ils sont désormais 16 en 2022. La grande majorité des clubs dépensent nettement moins de 7 francs par heure d'utilisation et n'ont donc pas été touchés par une hausse significative de ces frais au cours des six dernières années. 46 % des clubs utilisant des installations publiques ne versent aucun droit d'utilisation ou seulement un petit forfait annuel. En 2016, 44 % des clubs pouvaient bénéficier d'infrastructures sportives publiques gratuitement. Au total, 72 % des clubs ne sortent pas plus de 5 francs de l'heure de leur caisse pour l'utilisation d'installations sportives publiques. La situation a peu changé dans ce domaine ces six dernières années.

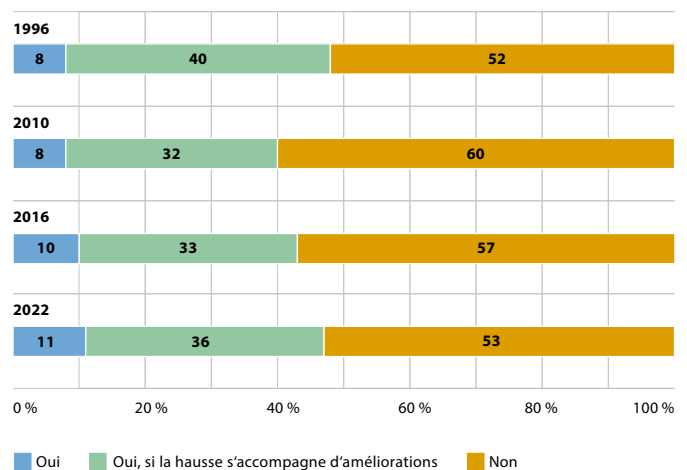
Satisfaction à l'égard des droits d'utilisation

Au vu de ces chiffres, il n'est pas étonnant que les clubs de sport soient majoritairement très satisfaits des droits dont ils doivent s'acquitter pour disposer des installations sportives publiques. 46 % des clubs qualifient les droits d'utilisation de très bon marché, 38 % de corrects et seulement 16 % les jugent trop élevés. Même si on exclut les 46 % de clubs qui utilisent les installations publiques gratuitement, 18 % des clubs estiment toujours que le tarif est très bon marché, 52 % le jugent correct et 30 % trop élevé. Ces derniers déboursent en effet bien plus que la moyenne avec un tarif d'utilisation de 18 francs de l'heure. Il s'agit généralement de plus grands clubs comptant une proportion d'enfants et de jeunes supérieure à la moyenne. Ces clubs pratiquent principalement un sport sur glace ou un sport nautique (hockey sur glace, curling, patinage artistique, sports de natation, triathlon) ou appartiennent aux fédérations de sports d'équipe Fédération Suisse de Basketball, Fédération Suisse de Handball, Association Suisse de Football ou swiss unhockey.

Près de la moitié des clubs seraient disposés à payer plus pour utiliser les installations sportives publiques, mais, pour plus de trois quarts de ces clubs, l'augmentation de prix devrait s'accompagner d'améliorations de l'installation sportive

(voir graphique 7.2). La disposition à payer un peu plus pour l'utilisation des installations sportives – en particulier si cette hausse est liée à des améliorations – progresse constamment depuis 2010. Comme on peut s'y attendre, cette disposition est nettement inférieure de la part des clubs qui utilisent plus souvent les installations et paient donc déjà plus. Une augmentation des droits d'utilisation serait en outre beaucoup moins bien acceptée en Suisse italienne, où deux tiers des clubs n'expriment aucune intention de payer plus pour l'infrastructure sportive.

G 7.2 Disposition à payer plus pour utiliser les installations sportives publiques, 1996–2022 (sur l'ensemble des clubs qui utilisent des installations publiques, en %)



Base de données: Enquêtes auprès des clubs

Augmentation du besoin d'infrastructures pour les gros clubs comptant de nombreux enfants et jeunes

Le graphique 7.3 indique le besoin d'infrastructures supplémentaires ou améliorées des clubs suisses. Si 68 % des clubs sont satisfaits de leur infrastructure, 21 % reprochent aux installations sportives leur trop petite taille et 11 % leur insuffisance qui les contraint à utiliser également d'autres installations. Après une baisse du besoin d'infrastructures supplémentaires entre 1996 et 2016, on observe une légère augmentation au cours des six dernières années. La demande d'installations sportives supplémentaires émane surtout des grands clubs et des clubs fréquentés par une grande proportion d'enfants et de jeunes. Naturellement, une croissance du nombre de membres augmente aussi le besoin d'infrastructures. Ce sont en outre les clubs des villes et ceux de Suisse francophone et italophone qui ont besoin d'installations

supplémentaires. La Suisse italophone compte la proportion plus élevée de clubs qualifiant leurs installations sportives d'insuffisantes. Cela pourrait également expliquer pourquoi les clubs de cette région du pays sont moins enclins à ouvrir plus grand leur portefeuille pour utiliser les installations sportives existantes. La demande d'infrastructures de clubs plus récentes est certes plus élevée que celle formulée par des clubs plus anciens, mais même la majorité des clubs créés ces dernières années disposent d'une infrastructure suffisante.

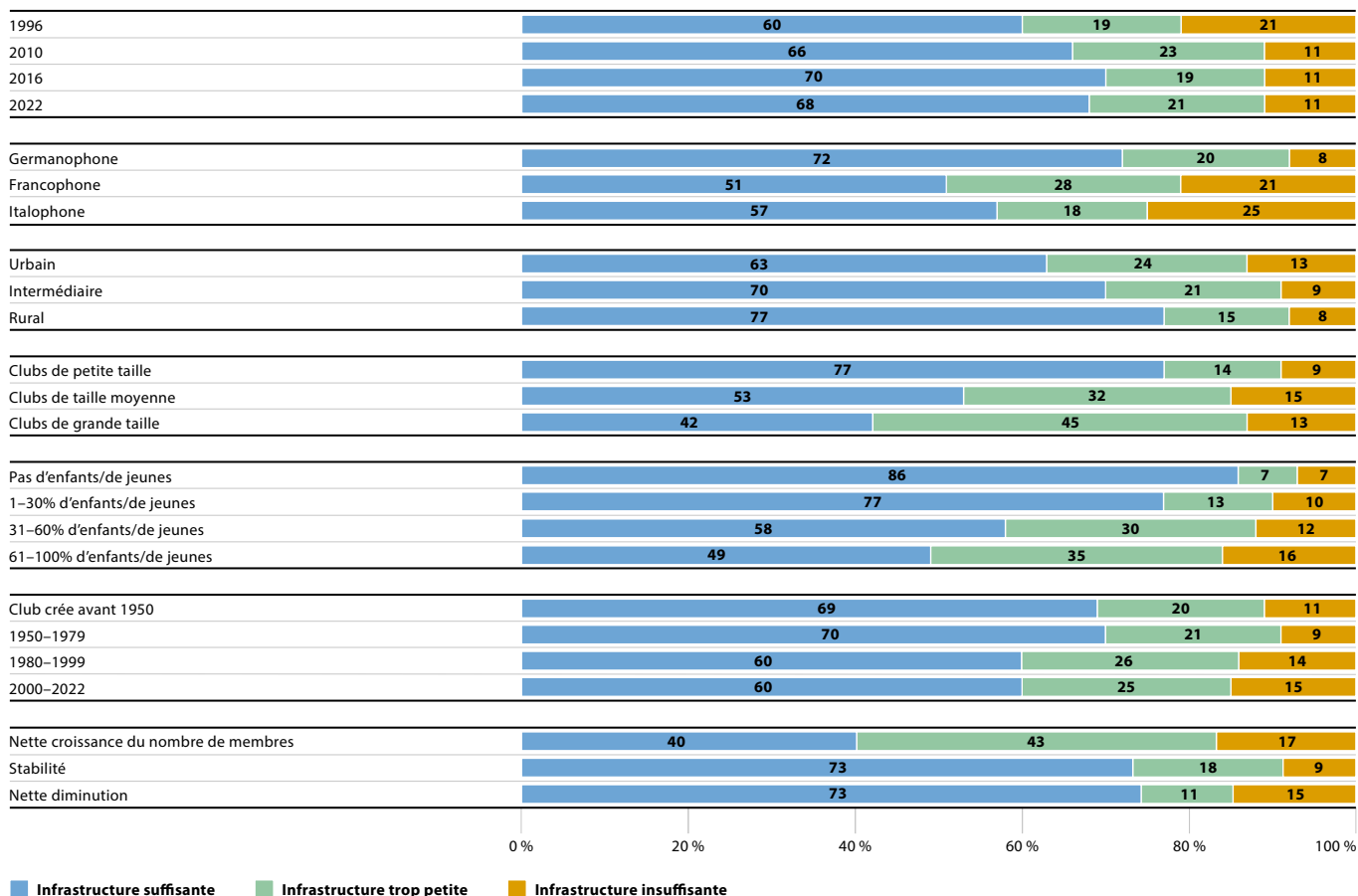
Les besoins en infrastructures varient considérablement selon le sport pratiqué. Les clubs des fédérations suivantes ont particulièrement besoin d'installations sportives supplémentaires ou améliorées: Swiss Aquatics, swiss unihockey, Fédération Suisse de Handball, Swiss Hockey, Fédération Suisse de Bas-

ketball et Association Suisse de Football. Dans ces fédérations, un tiers au plus des clubs jugent les installations sportives suffisantes. Dans les clubs de natation, ce pourcentage tombe même à moins d'un quart. A l'autre extrémité, les clubs de l'Association fédérale de hornuss, de la Fédération Suisse de Billard et de l'Aéro-Club de Suisse sont (presque) globalement satisfaits de leurs installations.

Nombreux souhaits d'améliorations

A la question supplémentaire «Y a-t-il des choses à améliorer impérativement au niveau des installations que vous utilisez?», 45 % des clubs de sport ont répondu par l'affirmative. Le graphique 7.4 précise les souhaits d'améliorations formulés concrètement par les clubs. Pour 26 % d'entre eux, une rénovation des installations existantes s'impose. Pour 17 %,

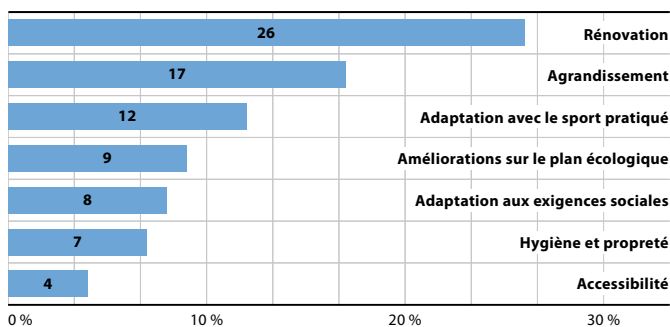
G7.3 Besoin d'infrastructures comparé dans le temps et par région linguistique, lieu d'implantation, structure de club, ancienneté du club et évolution du nombre de membres (sur l'ensemble des clubs, en %)



Base de données: Enquêtes auprès des clubs

les infrastructures devraient être agrandies et 12 % souhaiteraient des installations mieux adaptées à leur sport. Outre les questions d'hygiène et de propreté, les clubs aimeraient aussi des améliorations écologiques qui tiennent compte du développement durable et du bilan de CO₂, des adaptations aux exigences sociétales, par exemple, des vestiaires ou des douches séparés et une meilleure accessibilité des locaux pour que les sportifs présentant un handicap puissent également utiliser les installations sans entrave ou aide extérieure.

G 7.4 Souhaits d'améliorations des installations utilisées (sur l'ensemble des clubs désirant une amélioration, en %; plusieurs réponses possibles)



Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

Les installations sportives sont généralement disponibles dans la commune du club

La plupart des clubs sont non seulement satisfaits de leurs installations sportives et peuvent les utiliser pour un prix modeste – du moins s'il s'agit d'installations publiques –, mais ils ne doivent pas non plus se déplacer loin pour les utiliser. 89 % des clubs bénéficient d'installations sportives dans la commune où le club est implanté. 5 % des clubs doivent se déplacer jusqu'à la commune voisine ou dans la région pour 5 % supplémentaires, et seul 1 % des clubs ne disposent pas d'installations sportives dans la région. On ne constate pas de différences notables en fonction de la région linguistique, de la structure d'implantation, de la taille du club, de la proportion de relève, de l'année de création ou de l'évolution du nombre de membres. A deux exceptions près: Les clubs dont la relève représente plus de 60 % des membres peuvent utiliser des infrastructures de leur propre commune dans 95 % des cas, sauf en Suisse italophone, où l'installation sportive utilisée la plus proche se trouve dans la commune voisine ou dans la région pour environ 10 % des clubs. Parmi les clubs ne disposant pas d'installations sportives dans leur propre commune ou dans la commune voisine, les sports d'extérieur sont bien représentés: Ski, snowboard, sport de montagne en général, sports équestres ou vol libre. Quelques clubs de tir, de curling et de hockey sur glace sont également concernés.

L'ESSENTIEL EN BREF

- 65 % des clubs de sport suisses utilisent régulièrement des installations sportives publiques et dédiées au sport scolaire. 18 % s'entraînent également dans des installations privées et 35 % possèdent leur propre installation.
- Les installations sportives publiques et dédiées au sport scolaire accueillent chaque jour 25'000 heures de sport associatif. Pour pouvoir les utiliser, les clubs dépensent en moyenne sept francs de l'heure.
- Deux tiers des clubs sont satisfaits de leur infrastructure. Un tiers des clubs jugent les installations sportives utilisées trop petites ou insuffisantes.
- Les grands clubs, les clubs comptant de nombreux enfants et jeunes et ceux présentant une forte croissance du nombre de membres sont ceux qui se sentent le plus à l'étroit.
- 89 % des clubs disposent d'installations sportives dans leur propre commune.

8. Défis et perspectives

Ce chapitre se penche sur les problèmes, les défis et les perspectives des clubs de sport suisses. La pandémie de Covid-19 et les mesures de protection introduites pour la combattre entre mars 2020 et mars 2022 ont mis le sport associatif suisse à rude épreuve. Aussi est-il logique de supposer que les problèmes et les défis se sont nettement accrus et que les perspectives d'avenir se sont assombries. Partant du principe que la situation des clubs n'a pas été la même pendant et après la pandémie, nous allons subdiviser notre analyse en deux sous-chapitres. Nous allons tout d'abord examiner la situation après la pandémie, c'est-à-dire au moment de l'enquête, à l'automne 2022, à l'aune notamment des analyses des défis et des perspectives des enquêtes précédentes, qui peuvent faire office de base pour une comparaison. Dans un deuxième sous-chapitre, nous aborderons de façon ciblée la situation pendant la pandémie et la manière dont les clubs de sport l'ont gérée.

Sous-chapitre 1: La situation des clubs durant la deuxième moitié de 2022

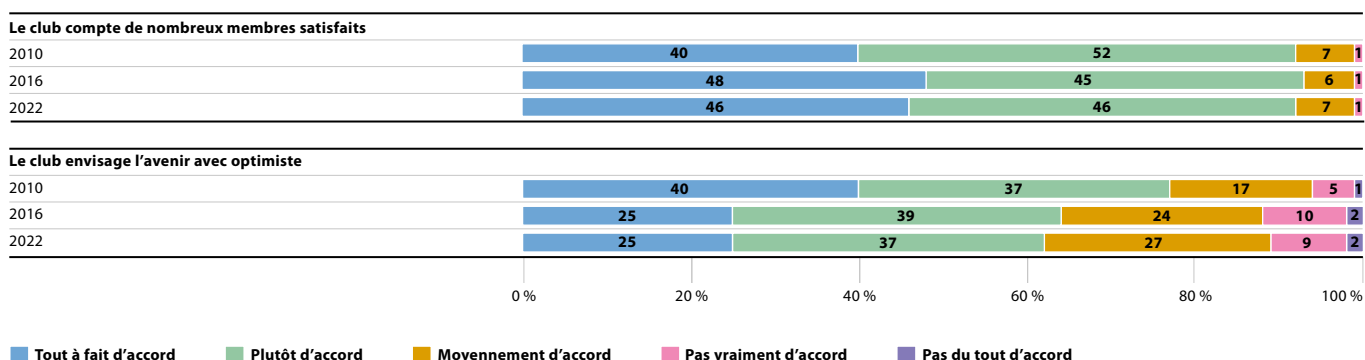
Perspectives d'avenir et craintes à venir

Le graphique 8.1 donne un premier aperçu de la manière dont les clubs envisagent l'avenir et, plus généralement, du regard qu'ils portent sur leur situation. Il apparaît tout d'abord que la très grande majorité des clubs (92 %) peut compter sur de nombreux membres satisfaits. Selon les clubs, la satisfaction de leurs membres n'a que très peu reculé entre 2016 et 2022.

De fait, à l'heure actuelle, elle est plus élevée qu'en 2010. A l'évidence, la satisfaction des membres est le capital le plus précieux des clubs. Et pourtant, tous les clubs n'envisagent pas l'avenir avec confiance. Ainsi, alors que 25 % des clubs se déclarent très optimistes et 37 % optimistes, 27 % font part de certaines craintes pour l'avenir et 11 % sont carrément pessimistes. Il est intéressant de souligner que la pandémie n'a guère assombri les perspectives d'avenir: Les clubs sont aussi optimistes en 2022 qu'en 2016. Si les craintes quant à l'avenir avaient nettement augmenté entre 2010 et 2016, elles n'ont plus gagné de terrain sur les six dernières années (cf. graphique 8.1).

En matière de satisfaction des membres, il y a que peu de différences entre les types de club. Concrètement, seuls les clubs de Suisse romande et ceux qui comptent une forte proportion d'enfants et de jeunes font état légèrement plus souvent de nombreux membres satisfaits. En matière de perspectives d'avenir, les divergences sont au contraire considérables: 82 % des membres sont optimistes pour l'avenir dans les clubs de grande taille, contre 74 % dans les clubs de taille moyenne et 55 % dans les petits clubs. La part de la relève a elle aussi une grande influence sur l'optimisme dont les clubs font preuve quant à leur avenir. Ainsi, parmi les clubs dont la part d'enfants et de jeunes est supérieure à 60 %, près des trois quarts envisagent l'avenir avec optimisme, alors que dans les clubs composés uniquement d'adultes, ce pourcentage est inférieur à 50 % (46 %). De même, les clubs de Suisse romande sont un peu plus positifs quant au futur que ceux de Suisse alémanique et de Suisse italienne.

G 8.1 Estimation de la satisfaction des membres et des perspectives d'avenir 2010–2022 (en %)



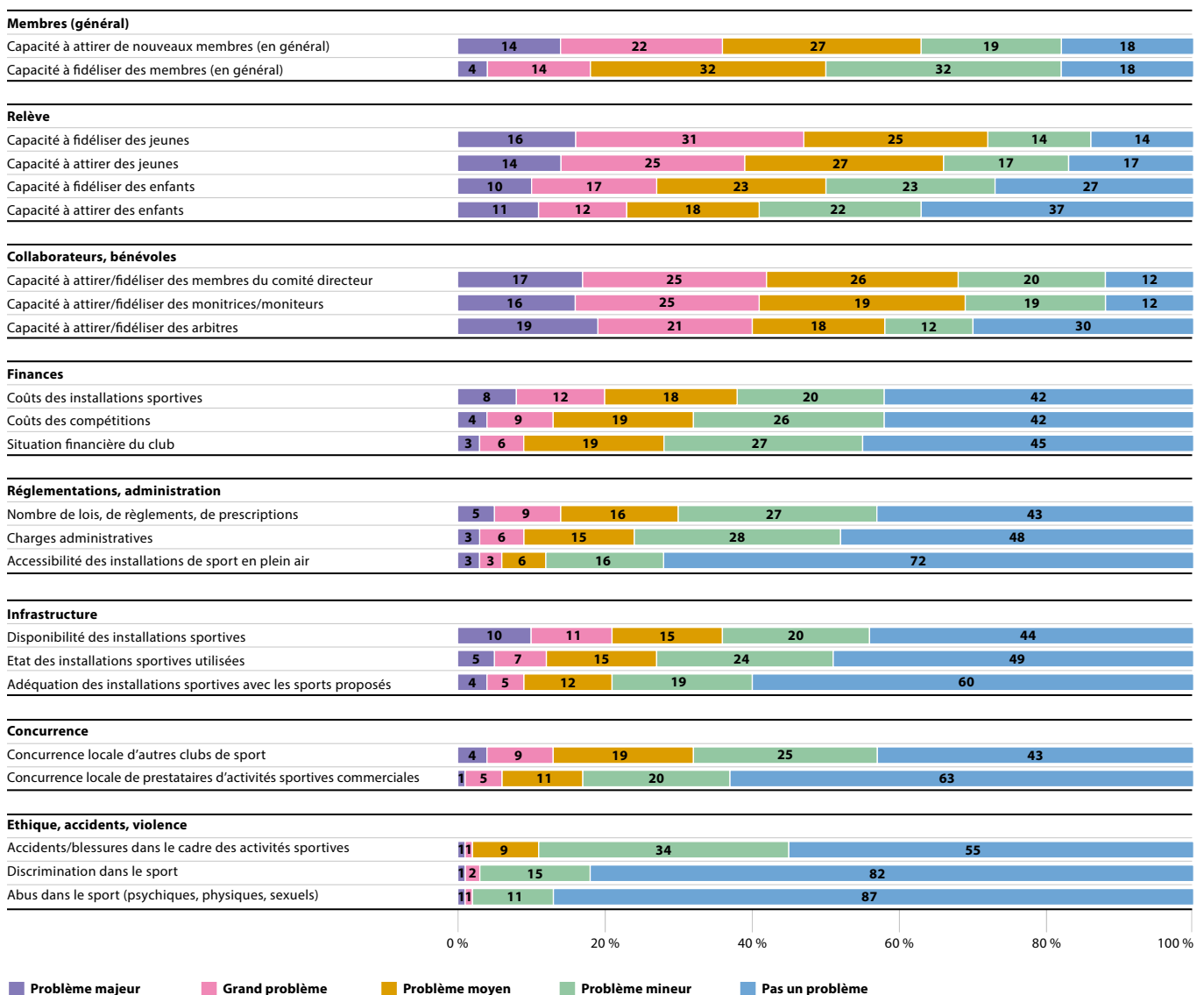
Base de données: Enquêtes auprès des clubs

Le baromètre des préoccupations met en avant des problèmes au niveau des bénévoles, de la relève, de l'acquisition de membres et des finances

Le baromètre des préoccupations (graphique 8.2) indique exactement où le bât blesse. Il contient une longue liste de problèmes et de défis. Pour chacun d'entre eux, les clubs ont dû indiquer dans quelle mesure ils se sentaient concernés. Une analyse factorielle a permis de regrouper les différents défis en huit types de problèmes: Membres, relève, collabo-

rateurs/bénévoles, finances, réglementations/administration, infrastructure, concurrence et éthique/accidents/violence. Un nombre particulièrement significatif de clubs a indiqué que la catégorie collaborateurs/bénévoles constituait un problème majeur ou très important, qu'il s'agisse d'attirer et de fidéliser des membres du comité directeur, des monitrices/moniteurs ou des arbitres. Concrètement, 40% des clubs éprouvent des difficultés majeures ou très importantes à chercher, trouver et conserver des bénévoles.

G 8.2 Baromètre des préoccupations des clubs de sport suisses, part de clubs avec des problèmes (en %)



Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

La relève préoccupe également de nombreux clubs. Il est plus facile d'attirer et de fidéliser des enfants que des jeunes: 47% des clubs décrivent ainsi des difficultés majeures ou très importantes à garder les jeunes au sein de leur club, et 25% parlent de difficultés moyennes au moins. Le baromètre des préoccupations souligne également à quel point il est désormais difficile pour les clubs de dissuader les jeunes dès 14 ans environ de quitter le club. A l'inverse, pour ce qui est des membres adultes, il est nettement plus facile de les fidéliser que de les attirer. Au total, 36% des clubs rencontrent des problèmes majeurs à très importants à l'heure de trouver de nouveaux membres.

Pour certains clubs, les finances, l'infrastructure ainsi que les réglementations et les tâches administratives toujours plus conséquentes représentent également un casse-tête. Au niveau de l'infrastructure, c'est surtout la disponibilité des installations sportives qui est susceptible de poser problème. Du côté des finances, ce sont les coûts de ces installations qui sont pointés du doigt. Pour la majorité des clubs, ces types de problèmes ne sont cependant pas synonymes de difficultés majeures. Soulignons enfin que la concurrence locale d'autres clubs de sport est perçue comme un plus grand défi que la concurrence de prestataires d'activités sportives.

Des corrélations entre les différents types de problèmes

Les types de problèmes n'existent pas indépendamment les uns des autres. Autrement dit, des problèmes dans un domaine sont souvent liés à des problèmes dans un autre domaine. Ce constat est particulièrement évident en faisant un parallèle entre membres, relève et bénévoles. Ainsi, les clubs qui indiquent avoir des difficultés à attirer et à fidéliser des enfants et des jeunes n'ont pas seulement des problèmes liés à leurs membres: Ils font aussi davantage état de difficultés à trouver des bénévoles. Cette corrélation met une fois encore en exergue les conclusions du chapitre 5: De nouveaux jeunes membres motivés et bien intégrés dans le club sont la condition préalable au recrutement de futurs bénévoles. De même, les problèmes financiers vont souvent de pair avec les écueils en matière de réglementation, d'administration et d'infrastructure. Quant aux clubs qui craignent la concurrence d'autres clubs ou de prestataires commerciaux, ils font aussi plus souvent face à des problèmes dans tous les autres domaines.

Davantage de problèmes qui menacent l'existence des clubs

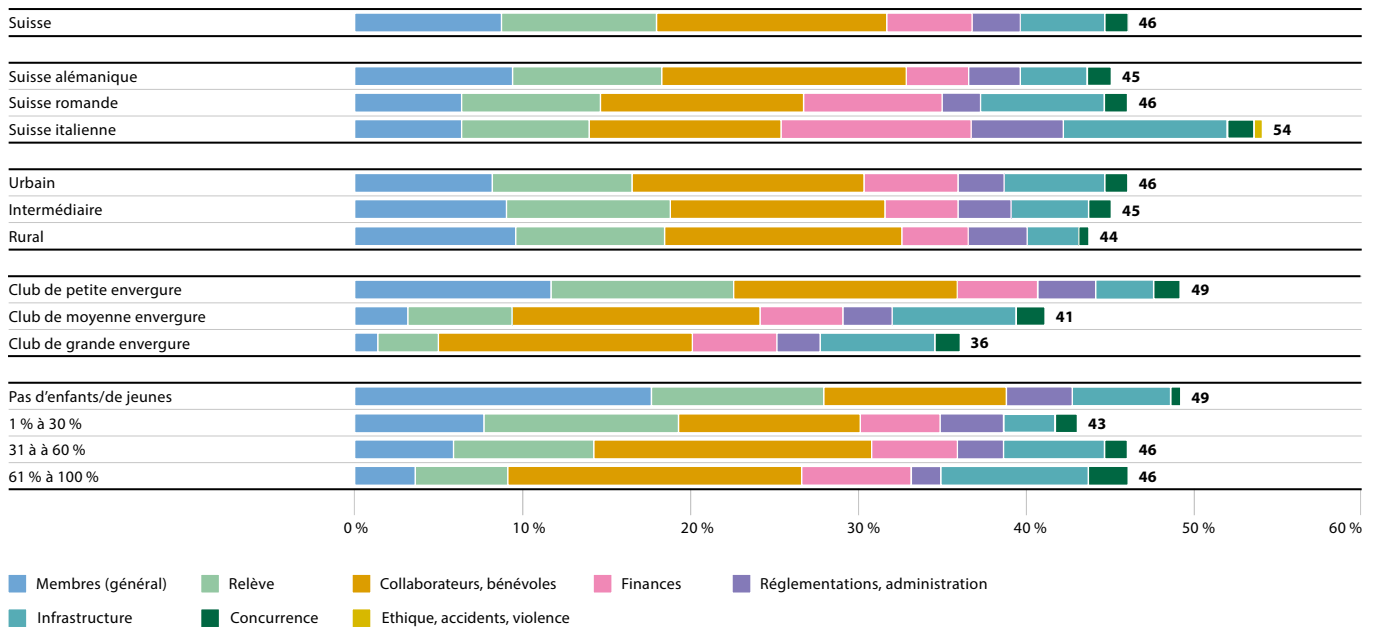
Les problèmes auxquels font face les clubs ne datent pas d'aujourd'hui. Pour preuve, les valeurs du baromètre des préoccupations évoluent toutes dans une fourchette similaire à celles de 2010 et 2016. Rien n'a changé non plus dans le classement des différents types de problèmes. Si nous nous concentrons sur les problèmes qui menacent l'existence des clubs, le constat n'est toutefois plus le même. En plus d'évaluer la pression ressentie, les clubs pouvaient préciser dans le baromètre si le problème en question était important au point de mettre en danger leur existence. Au total, si 54% des clubs n'ont pas fait état de problème menaçant leur existence, 46% en ont mis en avant au moins un (cf. tableau 8.1). Notons que le pourcentage de clubs sans problème menaçant leur existence est en baisse constante depuis 2010. Dans le même temps pourtant, la part des clubs qui estiment être menacés par plusieurs problèmes a significativement augmenté. Comme pour l'optimisme quant à l'avenir (cf. graphique 8.1), la situation sur le front des problèmes menaçant l'existence des clubs s'est plus nettement aggravée entre 2010 et 2016 qu'entre 2016 et 2022. Autrement dit, cette augmentation n'est pas le seul fait de la pandémie. Les différents problèmes existant depuis longtemps, il est intéressant d'observer de plus près quelles menaces planent sur quels clubs.

T 8.1 Aperçu du nombre de problèmes menaçant l'existence des clubs, 2010–2022 (sur l'ensemble des clubs, en %)

	2010	2016	2022
Clubs sans problèmes menaçant leur existence	68	59	54
Clubs avec un problème menaçant leur existence	18	19	22
Clubs avec deux problèmes menaçant leur existence	8	12	12
Clubs avec trois problèmes menaçant leur existence	3	5	6
Clubs avec au moins quatre problèmes menaçant leur existence	3	5	6

Base de données: Enquêtes auprès des clubs

G 8.3 Part de clubs confrontés à des problèmes menaçant leur existence et répartition des différents types de problèmes en fonction de la région linguistique, du type de territoire et de la structure du club (sur l'ensemble des clubs, en %)



Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

Remarque: La répartition des types de problèmes est représentée par rapport à tous les problèmes menaçant l'existence (plusieurs réponses possibles).

Les problèmes varient suivant l'envergure, l'orientation du club et son appartenance à une fédération

Le graphique 8.3 révèle que tous les clubs ne sont pas menacés dans la même mesure – ni par les mêmes problèmes. Ainsi, alors que la moitié des petits clubs sentent que leur existence est en danger, un peu plus d'un tiers des grands clubs seulement a la même impression. Les problèmes des grands clubs sont surtout liés aux bénévoles, tandis que ceux des petits portent sur la difficulté à attirer des membres et sur la relève. L'infrastructure pose bien davantage de problèmes aux grands et moyens clubs qu'aux petits. Il en va de même pour les clubs de ville – qui sont plus souvent de grands clubs – par rapport aux clubs de campagne. Pour le reste, il y a étonnamment peu de différences entre ville et campagne. Qu'il s'agisse d'attirer de nouveaux membres, de la relève ou des bénévoles, les clubs de campagne ne font pas meilleure figure que les clubs d'agglomération ou de ville. De même, les différences entre régions linguistiques restent limitées. Les clubs de Suisse alémanique ont tendance à évoquer davantage de soucis au moment d'attirer de nouveaux membres

et de bénévoles, tandis que les clubs de Suisse latine parlent plus des finances et de l'infrastructure. Ce dernier point se vérifie particulièrement pour les clubs de Suisse italienne, où plus de la moitié des clubs se sentent menacés et où l'infrastructure et les finances posent même davantage de problèmes que les membres et la relève.

Notons par ailleurs que les clubs qui ne comptent pas ou peu d'enfants et de jeunes dans leurs rangs ne se préoccupent pas plus pour leur existence que les clubs avec beaucoup d'enfants et de jeunes. Selon la part de la relève, les problèmes ne sont toutefois pas les mêmes. Ainsi, les clubs avec beaucoup d'enfants et de jeunes sont moins inquiets quant à la relève et aux nouveaux membres, mais les bénévoles et l'infrastructure les préoccupent davantage. En revanche, les clubs uniquement composés d'adultes éprouvent de grosses difficultés à l'heure d'attirer et de fidéliser des membres, mais sont relativement sereins sur le plan des finances et de l'infrastructure ainsi qu'en matière d'éthique, d'accidents et de violence. Des analyses plus détaillées du baromètre des préoccupations révèlent des

problèmes différents selon le type de club. Et si nous faisons une distinction entre fédérations et sports, les différences s'accroissent encore (les analyses correspondantes peuvent être consultées sur les notices d'information séparées des fédérations).

T 8.2 Prestations de soutien réclamées par les clubs

Domaines dans lesquels davantage de soutien est souhaité	Sur l'ensemble des clubs, en %
Pour attirer/fidéliser les membres	45
Soutien financier	36
Pour attirer/fidéliser des monitrices/moniteurs ou des entraîneurs	34
Assistance administrative (p. ex. logiciel de club)	31
Pour attirer/fidéliser les membres bénévoles du comité directeur	29
Infrastructures sportives	29
Formation des monitrices/moniteurs ou des entraîneurs	27
Matériel/équipement	26
Offre de formation des jeunes en vue d'une future activité de monitrices/moniteurs	26
Offre de formation des jeunes en vue d'une future activité au sein du comité directeur	23
Exécution des formalités	22
Numérisation	22
Formation portant sur la gestion du club	22
Marketing/RP/notoriété	21
Site Internet, réseaux sociaux	21
Pour attirer/fidéliser des bénévoles	20
Mise en réseau régionale/locale	20
Lobbying politique	20
Organisation de compétitions et d'événements	18
Promotion des talents	18
Optimisation de l'attractivité/de la qualité des offres sportives	18
Soutien dans l'acquisition de fonds (p. ex. fundraising)	16
Prévention des accidents	15
Développement de nouvelles offres sportives, lancement de tendances	12
Mesures en matière de protection de l'environnement	11
Tâches en matière d'intégration, offres pour migrantes et migrants	10
Manquements à l'éthique	9
Offres pour personnes souffrant d'un handicap	9
Prévention de la violence	8
Prévention des addictions	7
Questions de genre et diversité	6
Prévention des abus sexuels	6
Prévention du dopage	5
Prise en charge de la répartition des moyens financiers	4

Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

A défis différents, prestations de soutien différentes

Des problèmes différents impliquent des prestations de soutien différentes. En la matière, il n'existe pas de recette miracle. Pour certains types de problèmes, les clubs se sentent impuissants sans soutien – c'est ce qui ressort du tableau 8.2. Ainsi, 45 % des clubs de sport suisses auraient besoin d'aide pour attirer et fidéliser des membres. Un bon tiers d'entre eux aimeraient en outre disposer d'un soutien financier et d'une aide pour attirer et fidéliser des monitrices/moniteurs et des entraîneurs. Le soutien dans les tâches administratives, au moment d'attirer et de fidéliser des membres bénévoles du comité directeur ainsi que pour les offres de formation sont également souvent cités. Ils sont toutefois seulement 10 % à réclamer de l'aide pour gérer les mesures de protection de l'environnement et les tâches en matière d'intégration. Certains clubs et sports vont toutefois à contre-courant de ces chiffres. Ainsi, 24 % des sections du CAS mentionnent le désir d'un soutien dans l'application des mesures en matière de protection de l'environnement, tandis qu'un tiers des clubs de cricket souhaitent être épaulés pour tout ce qui a trait aux offres destinées aux migrantes et aux migrants. Ces deux exemples démontrent que les différences en termes de prestations de soutien peuvent être significatives suivant le sport et l'appartenance à une fédération.

Sous-chapitre 2: La situation des clubs pendant la pandémie de Covid-19

La pandémie de Covid-19 et les mesures de protection introduites pour la combattre entre mars 2020 et mars 2022 ont fortement perturbé le sport. Quant aux clubs, ils ont dû faire face à de grands défis. Les diverses restrictions imposées à la pratique sportive ont essentiellement touché les sports d'équipe, les sports en intérieur et, de manière générale, le sport de compétition, ce qui a par voie de conséquence particulièrement affecté le sport associatif. Pour protéger le sport, la Confédération a édicté des mesures de stabilisation qui devaient atténuer les conséquences de la pandémie pour les clubs et les fédérations.

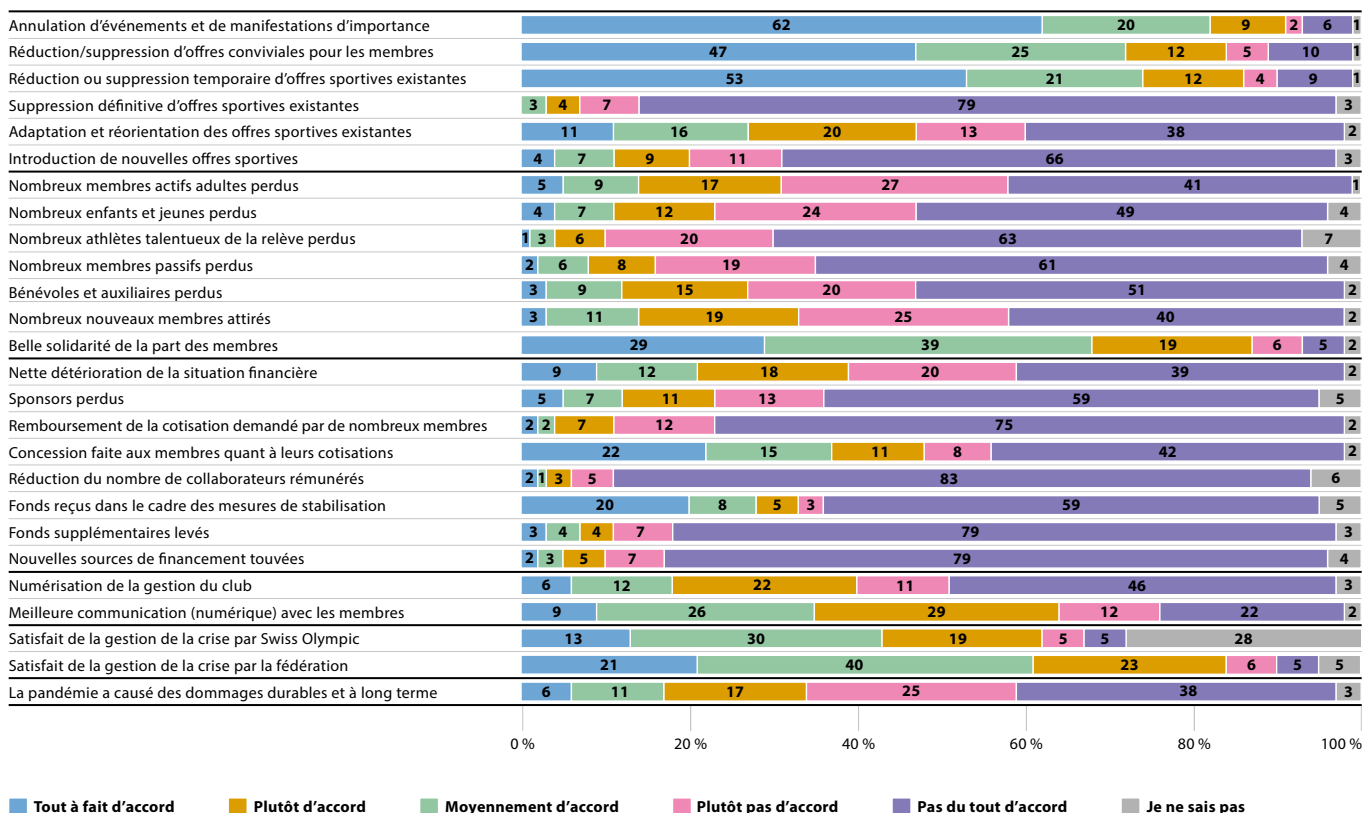
Impact de la pandémie sur les offres

Le graphique 8.4 indique comment les clubs de sport suisses évaluent a posteriori – à l'automne 2022 – la pandémie et ses conséquences. Sans surprise, le coronavirus a entraîné l'annulation d'événements et de manifestations d'importance dans la plupart des clubs et a également provoqué la réduction ou la suppression temporaire d'offres sportives et d'événements conviviaux. Heureusement, la plupart de ces restrictions n'ont eu qu'un caractère provisoire. Très peu de clubs ont dû mettre définitivement un terme à des offres sportives existantes. Cela étant, certains ont toutefois adapté et réorienté leurs offres sportives; et dans certains cas, de nouveaux sports ont été introduits.

Impact de la pandémie sur les membres

Les restrictions et les réductions des offres existantes n'ont pas causé de grandes vagues de départs de membres. Toutefois, 14 % des clubs indiquent que de nombreux membres

G 8.4 Effets concrets de la pandémie sur les clubs de sport sur les deux dernières années (sur l'ensemble des clubs, en %)



Base de données: Enquête auprès des clubs 2022

actifs adultes ont quitté le club pendant la pandémie. Pour 11 %, ces pertes de membres ont concerné des enfants et des jeunes, pour 4 % de talentueux athlètes de la relève et pour 12 % des bénévoles et des auxiliaires. Ce sont surtout les sports d'équipe, de contact et en intérieur classiques qui ont perdu beaucoup de membres actifs – des adultes, mais aussi des enfants et des jeunes: Basket-ball et hockey sur glace, boxe, escrime, karaté, judo et kick-boxing, ainsi que natation, billard, patinage artistique et quilles sportives. Dans le même temps, 14 % des clubs ont pu se réjouir de l'arrivée de nouveaux membres. Dans ces cas de figure, il s'agit surtout de sports de plein air – sports de montagne, tir à l'arc, golf, parapente, aviron ou tennis. Il est par ailleurs réjouissant de constater que plus de deux tiers des clubs de sport soulignent la solidarité dont leurs membres ont fait preuve à leur égard.

Impact de la pandémie sur les finances

La pandémie a également eu des retombées sur les finances des clubs. Ainsi, la situation financière de 21 % d'entre eux s'est nettement détériorée. L'annulation d'événements, de manifestations et d'activités conviviales expliquent ce recul, au même titre que la perte de sponsors (12 % des clubs), les concessions sur les cotisations des membres (37 %) ainsi que les demandes de remboursement des cotisations des membres (4 %). En réaction à leurs problèmes financiers, certains clubs ont dû réduire le nombre de collaborateurs rémunérés (3 %), lever des fonds supplémentaires (7 %) ou trouver de nouvelles sources de financement (5 %). Par ailleurs, 28 % des clubs ont reçu des aides financières en réponse au coronavirus. A la question portant sur ce point, 20 % ont répondu «Tout à fait d'accord» et 8 % «Plutôt d'accord». Ce pourcentage de 20 % est légèrement supérieur à la part de clubs qui font effectivement figurer dans leur comptabilité des recettes provenant de mesures de stabilisation destinées à lutter contre les conséquences de la pandémie (17 %; cf. tableau 6.2).

Gestion de la crise et conséquences à long terme

Une majorité des clubs a jugé satisfaisante la gestion de la crise par les fédérations nationales et par Swiss Olympic (l'Association faîtière du sport suisse), même si 28 % des clubs ne se sont pas prononcés sur la gestion de la crise par Swiss Olympic, considérant qu'ils n'étaient pas en mesure de l'évaluer. Autre conséquence de la pandémie, 18 % des clubs ont numérisé leur gestion et 35 % ont amélioré leur communication numérique avec leurs membres. Enfin, 17 % des clubs déclarent que la pandémie leur a porté préjudice de façon durable et à long terme. Les fédérations ci-après affichent

un pourcentage particulièrement élevé (plus de 25 %) de clubs qui ont subi des dommages durables et à long terme: Association Suisse des Quilleurs Sportifs, Swiss Kickboxing Federation, Fédération Suisse de Billard, Fédération Suisse de Judo & Ju-Jitsu, Swiss Ice Hockey Federation, SwissBoxing, Fédération sportive suisse de tir et Swiss Fencing. Au sein de ces fédérations, un grand nombre de clubs décrivent un recul marqué de leurs membres actifs adultes ainsi que des enfants et des jeunes. Soulignons cependant que bon nombre de ces clubs qui indiquent avoir perdu des membres déclarent en même temps en avoir gagné. Cela signifie que ces clubs ont en partie pu se rétablir, mais que le nombre de leurs membres a considérablement fluctué.

En résumé, la pandémie a posé des problèmes à de nombreux clubs, en plongeant même certains dans de grandes difficultés. Cela étant, tous les clubs n'ont pas été affectés de la même manière. Ainsi, certains ont tiré parti de la crise du coronavirus, l'interprétant comme une opportunité pour s'adapter, s'améliorer et se développer. En fin de compte, la première partie de ce chapitre souligne que la situation s'est à nouveau nettement améliorée à l'automne 2022. De même, il apparaît que le baromètre des préoccupations actuel reflète une réalité qui n'est pas très différente de celles de 2010 et 2016. Sur les six dernières années, la part de clubs avec des problèmes menaçant leur existence a toutefois continué d'augmenter.

La dernière enquête auprès des clubs aboutit donc à une conclusion similaire à celle de l'enquête Sport Suisse light 2022 menée auprès de la population à l'été 2022 pour analyser les répercussions de la pandémie sur les habitudes en matière de sport et d'activité physique de la population suisse. Cette enquête avait établi qu'aucune vague de départs n'avait été observée dans les clubs de sport. Si le nombre de personnes à avoir quitté un club pendant la pandémie est légèrement supérieur à celui des personnes à en avoir rejoint un, la part de membres de clubs de sport dans la population suisse en 2022 évolue au même niveau qu'en 2019, à savoir 22 % (cf. graphique 3.2). Des déplacements se sont cependant vraisemblablement produits entre les clubs et les fédérations, ainsi qu'au niveau de la structure des membres. L'enquête Sport Suisse light 2022 fait également apparaître que la pandémie de coronavirus a accentué les fluctuations et que le sport associatif a davantage perdu de membres dans la tranche d'âge des 15–29 ans.

L'ESSENTIEL EN BREF

- Si 62 % des clubs de sport suisses sont optimistes quant à l'avenir, 27 % éprouvent quelques craintes et 11 % sont carrément pessimistes.
- Il ressort du baromètre des préoccupations que les domaines les plus problématiques sont ceux qui ont trait aux bénévoles, aux membres et à la relève, suivis par les finances, l'infrastructure ainsi que les réglementations et l'administration.
- Le baromètre des préoccupations n'a pas mis en évidence de très grands changements sur les douze dernières années. Néanmoins, la part des clubs confrontés à au moins un problème menaçant leur existence a augmenté.
- Selon le type de club et le sport, les clubs sont à la fois plus ou moins menacés et plus ou moins préoccupés.
- Pour les clubs de sport suisse, la pandémie de Covid-19 et les mesures de protection et restrictions introduites pour la combattre ont été synonymes de grands défis. Des manifestations ont été annulées, des offres sportives ainsi que des événements conviviaux ont été réduits, voire temporairement suspendus. Et si ces restrictions n'ont pas provoqué de véritables vagues de départs, les clubs ont tout de même perdu des membres et leur situation financière s'est détériorée en raison de la pandémie. Heureusement, des phénomènes positifs ont également été observés. Associés aux mesures de stabilisation, ils ont permis de globalement bien maîtriser la crise et de détendre la situation en bien des endroits jusqu'à l'automne 2022.

9. Conclusion

Le sport associatif suisse est bien vivant. De fait, les deux années de pandémie ont finalement laissé moins de traces que ce que l'on aurait pu craindre. La pandémie n'a pas fait disparaître quantité de clubs, et le sport associatif 2.0 n'a pas non plus vu le jour. Après un coup de frein temporaire, le sport a rapidement retrouvé ses droits. Les entraînements ont repris, les manifestations sportives et les événements conviviaux qui avaient été annulés ont finalement pu avoir lieu – dans un premier temps avec prudence et avec des masques – et à l'été 2022, la situation était revenue à la normale à bien des égards.

La Suisse compte toujours environ 18'000 clubs de sport. Son paysage associatif est vaste et varié, avec ses nombreux petits et très petits clubs qui ont étonnamment bien résisté au coronavirus. La recette du succès du sport associatif tient en deux ingrédients: flexibilité et diversité. L'importante densité des clubs est un gage d'offre importante mais dans le même temps, elle implique la mobilisation de nombreuses ressources et entraîne une fluctuation accrue des membres. Une partie des petits clubs semble insuffisamment équipée pour faire face à l'avenir. Les moyens et grands clubs, au sein desquels la majorité des adultes et, surtout, des enfants et des jeunes sont actifs, font meilleure figure.

Aucune lassitude à l'égard des clubs n'est constatée. Les clubs de sport suisses totalisent 2,2 millions de membres actifs, 22% de la population helvétique est active dans un club de sport. Ces chiffres restent étonnamment constants depuis des années. Au demeurant, c'est une bonne nouvelle, mais qui révèle aussi que les clubs n'ont pas su tirer profit de la croissance démographique et du boom du sport. Les clubs gagnent en importance chez les enfants, mais perdent du terrain chez les jeunes plus âgés et les adultes. Les départs précoces et les fortes fluctuations préoccupent de plus en plus. Le recul de l'attachement à leur club des jeunes de plus de 14 ans est un problème qui a probablement été aggravé par la pandémie. Les parts de seniors et de femmes n'ont ces-

sé de progresser ces dernières années, mais pas autant que ce que l'évolution démographique et le boom du sport chez les femmes plus âgées auraient pu laisser présager.

Les bénévoles demeurent le fondement du sport associatif, mais aussi son talon d'Achille. A l'heure actuelle, il y a à la fois plus de personnel rémunéré dans les clubs et plus de bénévoles. Avec le partage des tâches, le volume de travail a augmenté. Il y a environ 375'000 fonctions à pourvoir. La recherche et la fidélisation de bénévoles sont certes des tâches difficiles, mais les clubs n'ont aucune alternative. Le passage d'une entreprise communautaire bénévole à une entreprise professionnelle prestataire de services professionnalisée n'est pas une réalité – et il ne serait pas finançable. L'engagement bénévole et non rémunéré a toujours été une denrée rare, et encore plus au regard de la diminution des membres actifs et d'un attachement moins marqué au club. La pandémie a plutôt renforcé la solidarité entre les membres des clubs. Cela dit, le coronavirus pourrait avoir eu un impact négatif sur l'activité bénévole des personnes plus âgées. Elles ont en effet dû interrompre leur engagement et ne le reprendront peut-être plus. S'il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles, ce type d'engagement continue de motiver de nombreuses personnes. Quant aux bénévoles, ils font part de leur grande satisfaction. La demande concrète et la valorisation du travail fourni restent des aspects centraux pour attirer des bénévoles.

Les budgets des clubs progressent d'environ 3% par an. La situation financière des clubs de sport suisses ne s'est toutefois pas dégradée de manière générale ces dernières années. Les cotisations des membres demeurent la principale source de revenus et les frais de personnel le poste de dépenses le plus conséquent. Si les cotisations des membres ont un peu augmenté, l'adhésion à un club reste généralement bon marché. Pour leurs offres et l'équilibre de leurs finances, les clubs dépendent des installations sportives publiques et des

installations dédiées au sport scolaire, mises à disposition à moindres frais par les communes et les cantons.

Les défis qui prévalent après la pandémie sont les mêmes qu'avant 2020. Le baromètre des préoccupations ne permet pas de mettre en avant de grands changements en la matière. A cause de la pandémie, de nombreuses manifestations et événements ont dû être annulés et les offres ont dû être réduites, adaptées ou même supprimées, ce qui a eu un impact au moins temporaire sur le nombre de membres, la relève et la situation financière. Dans le même temps pourtant, des phénomènes positifs ont pu être observés, par exemple dans le domaine de la numérisation, sans compter que la situation est ensuite revenue à la normale avec une rapidité réjouissante. Cependant, le pourcentage de clubs confrontés à au moins un problème menaçant leur existence a continué d'augmenter au cours des dernières années. En fonction de leur type et de leur orientation, les clubs sont plus ou moins menacés et en proie à diverses préoccupations. Aussi est-il judicieux de consulter les notices d'information sur les différentes fédérations et les diverses études détaillées réalisées dans le sillage de l'étude nationale auprès des clubs.

Le club de sport reste un prestataire d'activités sportives central. Les clubs ne sont pas seulement les promoteurs du sport de compétition et de performance: Ils sont également en première ligne dans le domaine du sport de masse et du sport des jeunes. En outre, ils sont de plus en plus actifs dans le domaine du sport de fitness et de santé. A l'évidence, les clubs de sport ne se résument pas à leur offre sportive diversifiée. Lorsque l'offre des clubs est supprimée ou réduite, nous devons renoncer à quantité de choses. La pandémie s'est chargée de nous le rappeler. Tout n'est pas qu'une question de sport et de mouvement. D'autres valeurs – communauté et convivialité, socialisation et intégration – entrent en ligne de compte. La pandémie nous a rappelé de manière saisissante à quel point les clubs de sport sont essentiels à la cohésion sociale.

10. Méthode d'analyse, échantillon et validation

Enquête auprès des clubs

L'enquête nationale auprès des clubs est conduite tous les six ans par l'Observatoire Suisse du Sport (en l'occurrence Lamprecht & Stamm), sur mandat et en étroite collaboration avec Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport OFSPO.

Les adresses e-mail des clubs ou de leurs responsables sont fournies par les fédérations exclusivement pour l'enquête; Elles sont ensuite immédiatement effacées. La dernière enquête a intégré toutes les fédérations nationales membres de Swiss Olympic (83) ainsi que les organisations partenaires dont les membres pratiquent activement un sport (12). Une fois les adresses e-mail dûment contrôlées, les clubs ont été contactés pour la première fois fin septembre 2022. Ceux qui n'avaient pas participé à l'enquête après le premier mail d'invitation ou qui ne s'étaient pas désinscrits ont reçu un premier courrier de rappel fin octobre, puis un deuxième fin novembre. L'enquête a été terminée fin 2022.

L'e-mail d'invitation et des courriers de rappel ont été envoyés par le directeur de Swiss Olympic et le directeur de l'étude à l'Observatoire Suisse du Sport. L'enquête a été menée en allemand, en français et en italien. Diverses mesures d'accompagnement ont été mises en place: Des informations et une rubrique FAQ sur les sites Internet de l'Observatoire Suisse du Sport et de Swiss Olympic, mais aussi des lettres d'information et de motivation ciblées envoyées aux clubs par les fédérations sportives ainsi que par les cantons et les communes. Pendant l'enquête, de nombreux e-mails ont été échangés avec les différents comités directeurs des clubs, qui se voyaient proposer de l'aide pour répondre aux questions. Toutes ces mesures ont permis d'atteindre un taux de participation élevé et de limiter le nombre de clubs qui ne seraient pas allés au bout du questionnaire long et contraignant. Si l'enquête a été remplie sérieusement et (presque) intégralement par la grande majorité des clubs, un contrôle des données n'en a pas moins été nécessaire. Il a duré plusieurs semaines. Les lacunes, incohérences et erreurs de saisie ont été détectées et, dans la mesure du possible, corrigées.

Le corpus de l'enquête auprès des clubs est constitué de tous les clubs de sport suisses qui, à l'été 2022, étaient affiliés à l'une des 83 fédérations sportives nationales recensées à cette date ou à l'une des 12 organisations partenaires avec une activité sportive affiliées à Swiss Olympic. Les clubs de la Fédération Suisse du Sport Boules, dont les adresses ne nous ont pas été communiquées, ainsi que ceux de Suisse Rando

et de Special Olympics Switzerland, pour lesquels il a été décidé d'un commun accord que les structures principales étaient trop différentes de celles d'un club de sport traditionnel, n'ont pas été interrogés. Enfin, les services des sports universitaires affiliés à Swiss University Sports n'ont pas non plus été sollicités pour répondre à l'enquête.

Comme l'illustre le tableau 10.1, les 92 fédérations et organisations partenaires participantes représentent officiellement 18 688 clubs. Au total, elles ont fourni 18'549 adresses de clubs pour l'enquête. Le contrôle des adresses a entraîné l'exclusion de plusieurs adresses e-mail (adresses manquantes, incomplètes ou erronées, doublons). Il s'agissait aussi parfois d'adresses de fédérations (régionales), d'associations de vétérans, etc. ou de clubs domiciliés hors de Suisse. Finalement, Swiss Olympic a envoyé le mail d'invitation à 18'229 adresses e-mail différentes; 0,7 % des e-mails ont été retournés avec la mention «impossible à délivrer».

Sur les 18'229 clubs de sport contactés, 7187 se sont connectés au questionnaire (ou 39 %). Au total, 5521 responsables de clubs ont complété le questionnaire, soit un taux de participation de 30 % – un très bon pourcentage pour une enquête en ligne (cf. tableau 10.1).

A l'heure d'expliquer pourquoi les responsables de clubs n'ont pas participé à l'enquête, plusieurs raisons peuvent être invoquées. Tout d'abord, il nous faut supposer qu'une partie des e-mails d'invitation n'a pas atteint ses destinataires et a pu terminer dans le dossier des spams. Dans certains autres cas, nous devons également partir du principe que les adresses e-mail étaient erronées, qu'il y a eu des changements au sein des comités directeurs ou même des dissolutions de clubs. Quant à la raison principale, c'est sans doute que les responsables de clubs contactés n'ont simplement pas eu le temps ou l'envie de répondre à ce questionnaire, ou qu'ils ont été découragés par sa longueur et sa complexité.

Peu importe que les 18'000 clubs n'aient pas tous répondu si les 5521 clubs qui ont complété le questionnaire sont représentatifs des 18'000 clubs de sport. Autrement dit, si les caractéristiques des clubs qui ont participé ne divergent pas fortement de celles des clubs qui n'ont pas répondu. C'est la raison pour laquelle, à titre de contrôle, le tableau 10.2 compare certaines données de l'enquête auprès des fédérations avec celles de l'enquête auprès des clubs. Cette mise en parallèle permet d'établir que les caractéristiques des clubs qui ont

T 10.1 Vue d'ensemble des taux de participation à l'enquête auprès des clubs

	Nombre	Taux de participation
Nombre de clubs des 92 organisations participantes (information fournie par les org.)	18'688	
Nombre d'adresses e-mail fournies par les organisations (avant contrôle)	18'549	
Nombre d'adresses e-mail validées fournies par les organisations (après contrôle)	18'229	100,0
Nombre de clubs qui se sont connectés au questionnaire	7187	39,4
Nombre de clubs qui ont répondu au moins à certaines questions	6782	37,2
Nombre de clubs qui ont complété le questionnaire	5521	30,3

T 10.2 Comparaison des caractéristiques structurelles des clubs entre les données de l'enquête auprès des fédérations et celles de l'enquête auprès des clubs

	Enquête auprès des fédérations (tous les clubs)	Enquête auprès des clubs (clubs qui ont participé)
Taille moyenne d'un club (membres actifs)	118	125
Part de femmes	38 %	36 %
Part de membres actifs de moins de 20 ans	43 %	43 %

répondu correspondent bien à celles de tous les clubs, telles qu'elles ressortent de l'enquête auprès des fédérations. S'il n'y a aucune différence au niveau des parts d'enfants et de jeunes, la part de femmes est un peu moins importante et la taille moyenne légèrement plus grande dans les clubs qui ont pris part à l'enquête. Heureusement, ces différences sont minimes.

Enfin, à la fois lors de la collecte des données et des analyses, seule deux catégories de genre ont été prises en compte: Les femmes et les hommes. Les personnes non-binaires n'ont pas été saisies séparément dans l'enquête auprès des clubs, car les responsables des clubs ne peuvent que difficilement évaluer leur nombre.

Si les caractéristiques des clubs qui ont participé à l'enquête coïncident avec celles de tous les clubs et si la grande diversité des fédérations et des sports est bien représentée, il faut garder à l'esprit que les résultats d'enquêtes par sondage doivent toujours s'interpréter en intégrant une certaine marge d'erreur. La mesure la plus connue pour contrôler statistiquement cette marge d'erreur est «l'intervalle de confiance». La valeur de l'intervalle de confiance se calcule à l'aide de la formule ci-après:

$$I = \pm 2\sqrt{(p(100-p)/n)}$$

I = Intervalle de confiance

p = Pourcentage de personnes interrogées qui ont donné une réponse (en points de pourcentage)

n = Taille de l'échantillon non pondérée

Autrement dit, si 46 % des 5521 clubs qui ont participé à l'enquête indiquent avoir au moins un problème menaçant leur existence, la «vraie» valeur oscille, avec une probabilité de 95 %, entre 44,7 % et 47,3 % (intervalle de confiance: 1,3 point de pourcentage). En raison de ces imprécisions, les chiffres du présent rapport sont généralement arrondis à l'unité.

De même, des tests de significativité spécifiques ont été conduits pour mieux garantir les résultats. Pour des raisons de place, les résultats correspondants ne sont cependant pas présentés de façon exhaustive. Au moment de procéder à des interprétations, nous avons veillé à ce que les différences ou les corrélations mentionnées soient statistiquement significatives (à un niveau de 95 % au moins).

Pour les projections, les chiffres des 5521 clubs qui ont répondu à l'enquête ont été extrapolés à l'ensemble des clubs

de sport suisses. Les estimations ont été plutôt arrondies à la baisse, car les clubs que nous avons interrogés tendent à être légèrement plus grands.

Pour l'analyse des données, différentes techniques univariées, bivariées et multivariées ont été appliquées. Pour la réduction des longues batteries d'items (cf. graphiques 4.3, 5.4 et 8.2), une analyse factorielle ou en composantes principales a été utilisée. L'analyse factorielle permet de convertir un nombre donné de variables en un nombre réduit de variables hypothétiques (facteurs). Celles-ci doivent satisfaire à l'exigence de refléter au plus près la structure initiale des variables. En sciences sociales, l'analyse factorielle est une méthode standard. Compte tenu des différentes possibilités de calcul, ses résultats dépendent néanmoins fortement d'hypothèses. La stratégie d'évaluation à laquelle nous recourons suit la procédure de base décrite dans les manuels correspondants pour la réalisation d'analyses factorielles ou en composantes principales. Ce faisant, les variables hypothétiques sont extraites sur la base de la matrice de corrélation des variables standardisées en score standard.

Enquêtes précédentes auprès des clubs

Afin de pouvoir mettre en avant les évolutions apparues au fil du temps, différentes comparaisons ont été effectuées avec les précédentes enquêtes nationales auprès des clubs. Les résultats de ces précédentes enquêtes sont documentés dans les publications ci-après.

- Lamprecht, M., Bürgi, R., Gebert, A. & Stamm, H.P. (2017): Clubs sportifs en Suisse. Evolutions, défis et perspectives. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO. (Enquête auprès des clubs 2016)
- Lamprecht, M., Fischer, A. & Stamm, H.P. (2012): Die Schweizer Sportvereine. Strukturen, Leistungen, Herausforderungen. Zürich: Seismo. (Enquête auprès des clubs 2010)
- Lamprecht, M., Murer, K. & Stamm, H.P. (2005): Probleme, Strategien und Perspektiven der Schweizer Sportvereine. Zurich: Série de publications de la «Gesellschaft zur Förderung der Sportwissenschaften» de l'EPFZ. (Enquête auprès des clubs 2004)
- Stamm, H.P. & Lamprecht, M. (1998): Sportvereine in der Schweiz: Probleme – Fakten – Perspektiven. Chur, Zürich: Rüegger. (Enquête auprès des clubs 1996)

L'enquête auprès des clubs 2004 a été qualitative plutôt que quantitative. Au lieu de contacter et d'interroger des clubs de sport suisses de tout le pays, des entretiens semi-directifs ont été menés avec certains clubs ou responsables de clubs. Cette différence de méthode explique pourquoi les données relatives à cette année ne figurent pas dans les tableaux et graphiques du présent rapport. Elles peuvent toutefois être consultées dans l'enquête auprès des fédérations 2004.

Enquêtes auprès des fédérations

L'enquête auprès des fédérations a été menée en 2020. Si l'enquête auprès des clubs a lieu tous les six ans, les responsables de fédérations sont eux, interrogés tous les quatre ans. L'enquête auprès des fédérations permet de recueillir des informations détaillées sur le développement et la structure des effectifs, les offres, les stratégies et les défis, ainsi que sur la structure des collaborateurs et la professionnalisation.

Le 6 février 2020, les 81 fédérations affiliées à l'époque et les 9 organisations partenaires supplémentaires⁴ de Swiss Olympic ont été contactées par e-mail et invitées à participer à l'enquête en ligne. Après trois rappels, toutes les fédérations affiliées et les organisations partenaires contactées avaient terminé l'enquête au 7 juin. Deux organisations partenaires n'ont fourni que des informations sur leurs membres, et une autre fédération n'a pas complété l'intégralité du questionnaire. Au total donc, 87 fédérations et organisations partenaires ont (presque) entièrement rempli le questionnaire. Plusieurs fondations et organisations partenaires n'ont pas pu répondre à certaines questions parce qu'elles ne disposaient pas des données correspondantes. Finalement, 14 fédérations et organisations partenaires ont complété le questionnaire en ligne en français, et 76 fédérations et organisations partenaires en allemand.

Enquêtes auprès de la population

Les résultats de l'enquête auprès des clubs ont également été vérifiés, validés et complétés à l'aide d'enquêtes auprès de la population. Celles-ci – qu'il s'agisse des enquêtes Sport Suisse 2020, Sport Suisse light 2022 ou de l'Observatoire du bénévolat en Suisse 2020 – contiennent des informations plus détaillées sur les membres et les bénévoles dans les clubs de sport.

Dans le cadre de Sport Suisse 2020, 12'120 personnes âgées de 15 ans et plus et résidant en Suisse ont été interrogées par téléphone ou sur Internet sur leur activité et leur consommation sportives. Pour l'enquête Sport Suisse light 2022, 2130 personnes ont été questionnées en ligne. L'Observatoire du bénévolat en Suisse 2022 a recueilli en ligne ou par des questionnaires envoyés par courrier des données auprès de 5002 personnes de 15 ans et plus. Pour Sport Suisse 2020 et l'Observatoire du bénévolat en Suisse 2020, les personnes interrogées ont été sélectionnées de manière aléatoire dans le cadre d'échantillonnage pour la réalisation de sondages auprès des personnes et des ménages (SRPH) de l'Office fédéral de la statistique. Ces enquêtes sont représentatives. De plus amples informations sur les méthodes et les résultats sont disponibles dans les comptes rendus correspondants:


- Lamprecht, M., Bürgi, R. & Stamm, H.P. (2020): Sport Suisse 2020: Activité et consommation sportives de la population suisse. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.
- Lamprecht, M., Bürgi, R., Gebert, A. & Stamm, H.P. (2021): Sport Suisse 2020: Rapport sur les enfants et les adolescents. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.
- Lamprecht, M., Bürgi, R. & Stamm, H.P. (2022): Sport Suisse light 2022: Conséquences du coronavirus sur les habitudes en matière d'activité physique et sportive de la population. Rapport de recherche. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.
- Lamprecht, M., Fischer, A. & Stamm, H.P. (2020): Observatoire du bénévolat en Suisse 2020. Zurich: Seismo.

⁴ En voici la liste: Unions Chrétiennes Suisses, Jungwacht Blauring Schweiz, Association Suisse des Cadets, Amis de la Nature Suisse, Mouvement Scout de Suisse, Suisse Rando, Association Suisse des Sous-Officiers, Sport Union Schweiz, Swiss Deaf Sport.

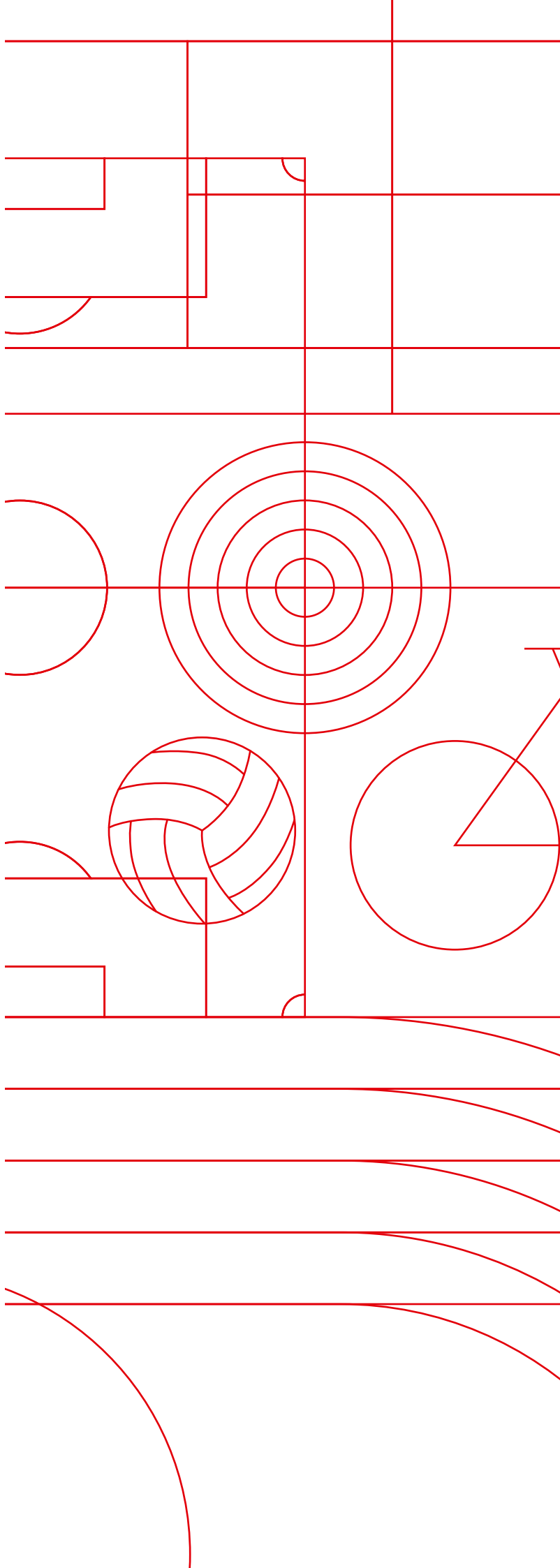
Swiss Olympic
Haus des Sports
Talgut-Zentrum 27
3063 Ittigen b. Bern

Tel. +41 31 359 71 11
www.swissolympic.ch

En collaboration avec

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO



Soutien de Swiss Olympic

Main National Partners



Premium Partners

